LIBERTÉ

Vo[...] Saint-Boniface, du 3 au 9 décembre 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + taxes



photo: Karine Beaudette

Les Riel officiels

Les membres de la famille Joseph et Joanne Riel seront les voyageurs officiels du Festival du Voyageur pour les deux prochaines années. Page 5.



photo: Hubert Pantel

Un total de 44 000 $ de ventes a été réalisé lors du Salon du livre du Manitoba. Page 6.

Une seule école FL1 à Saint-Pierre

La Rivière-Rouge se prépare à maintenir son programme de français à faible pourcentage à Saint-Pierre-Jolys, surtout pour l'immersion, tandis qu'une majorité de francophones comptent bien établir une école de M à 12. Page 4.



photo: Hubert Pantel

Une vie de chien

Paul Léveillé joue le rôle du père, dans la pièce Le Chien présentée à partir de cette fin de semaine au Cercle Molière. Page 11.

Citation de la semaine

«Il faut que j'apprenne quand être l'agresseur et quand me contrôler. J'ai même pris des leçons de boxe.»

André Lavack, 15 ans, de Sainte-Anne-des-Chênes, au sujet de son rôle avec l'équipe de hockey midget AAA, les Eastman Selects. Page 17.

SOMMAIRE

ACTUEL

- **Gestion scolaire:** combien d'argent pour le Manitoba? Page 3.
- **Frontières scolaires:** la Commission Norrie visite des communautés francophones. Page 3.
- **CKXL:** la dette s'alourdit. Page 2.
- **Saint-Pierre:** il n'y aura qu'un programme français. Page 4.
- **Éditorial:** page 4.
- **Lettre:** page 4.
- **Voyageurs officiels:** la famille Riel reprend le flambeau. Page 5.
- **Salon du livre:** un peu moins de ventes que l'année dernière. Page 6.

ÉCONOMIE

- **ALENA:** Quelles conséquences au Canada? Page 7.
- **La Rouge:** on attend toujours la loi sur les pratiques agricoles. Page 8.
- **Francofonds:** 66 200 $ distribués cette année. Page 10.

CULTUREL

- **Le chien:** Christian Molgat signe sa première mise en scène. Page 11.
- **Quoi de bon?** Page 11.
- **Rendez-Vous:** page 12.
- **Musique:** un duo classique qui vient de France. Page 13.
- **CKSB:** 8e concours Phonogramme. Page 13.
- **Télé-horaire:** page 14.
- **Théâtre:** les aîné(e)s en pleine forme. Page 15.
- **Nécrologies:** page 16.

SPORTS

- **Hockey:** les recrues Eastman Selects. Page 17.
- **Jeux de l'Ouest:** une édition francophone en 1995?

SOCIÉTÉ

- **Histoire:** Sophie Houdard s'intéresse au diable. Page 19.
- **Gens d'ici:** Michelle Grégoire. Page 19.
- **Emplois et avis:** page 20.
- **Bicolo:** page 21.
- **Chronique religieuse:** page 22.
- **Petites annonces:** page 22.
- **Quiz:** page 23.
- **Recettes:** page 23

Le MANITOBA de A à Z

- **Norwood:** page 10.
- **Province:** pages 7 et 18.
- **La Rouge:** pages 6 et 8.
- **Saint-Boniface:** pages 3, 5 et 22.
- **Saint-Malo:** page 3.
- **Saint-Pierre-Jolys:** page 4.
- **Somerset:** page 3.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée





Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-réceptionniste: Claire LAPOINTE
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823**. Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Association de la presse francophone
Journal de l'année 1992-93

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735



Fondation Donatien Frémont

Malgré les indices de redressement

La dette de CKXL s'alourdit

L'assemblée annuelle de la Radio communautaire s'est déroulée dans un climat plutôt morose le 30 novembre dernier au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

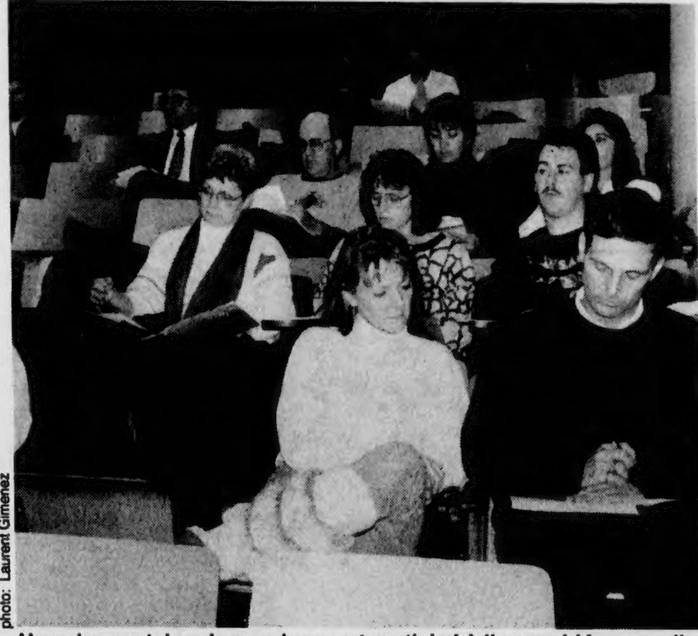


photo: Laurent Gimenez

Une cinquantaine de membres ont participé à l'assemblée annuelle.

Les quelque 50 membres présents n'ont pas manqué de noter l'augmentation de la dette qui est passée de 190 211 $ en 1992 à 227 023 $ cette année.

On note cependant une hausse d'environ 18 000 $ des revenus, surtout attribuable à deux choses: une subvention de 10 000 $ versée par le gouvernement du Québec, et l'augmentation des revenus publicitaires, qui sont passés de 34 221 $ en 1992 à 57 759 $ cette année. Par contre, le revenu des cotisations (cartes de membres) est tombé de 10 860 $ à 8 270 $.

Les efforts déployés pour réduire les dépenses ont également porté fruit. CKXL est parvenue à économiser environ 62 000 $, dont plus de 60 000 $ en salaires. Malgré cela, beaucoup d'inquiétudes demeurent, surtout quand on voit que presque la moitié des revenus proviennent encore de subventions fédérales qui sont appelées à disparaître dans un avenir proche.

Rénald Rémillard, membre du conseil d'administration, précise cependant que de nouvelles subventions seront versées cette année. Exemple: une subvention de formation provenant du Bureau de l'éducation française (BEF).

Pour redresser la situation, les responsables de CKXL veulent surtout continuer à «rentabliliser» leur programmation. Exemple: selon Rénald Rémillard, la diffusion des matchs de la Ligue Hanover Taché a déjà permis de réaliser quelques bénéfices grâce aux commanditaires.

Dès le 3 janvier, un bingo radiophonique sera diffusé une fois par semaine. Il sera en principe bilingue, à moins que le CRTC s'y oppose. Rénald Rémillard espère que cette nouvelle activité rapportera entre 20 et 30 000 $ par mois.

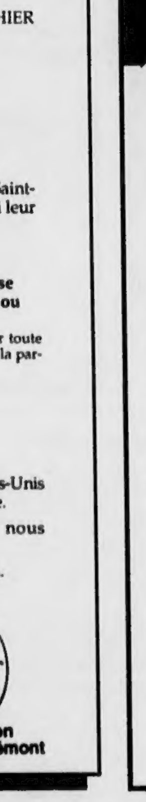
Pour ce qui concerne les revenus publicitaires, CKXL est à la recherche d'un vendeur pour remplacer Gérald Laramée, qui a quitté son poste il y a quelques semaines. Plusieurs personnes ont déjà été approchées, en vain jusqu'à présent.

Pourtant, Gérald Laramée, qui travaille maintenant chez un concessionnaire d'automobiles à Steinbach, croit que le potentiel d'expansion publicitaire existe. «On s'en allait dans la bonne direction. Si on avait pu me donner un salaire, je serais resté. Mais financièrement, je ne pouvais plus me le permettre. En tout cas, je garde confiance dans l'avenir de la radio.»

Enfin, six nouveaux membres ont été élus sans concurrence au conseil d'administration. Il s'agit de France Lafrenière, Laurent Gagné, Marc Desjardins, Louis Bernardin, Jacques Lévesque et Roland Boily. Les deux autres membres sont Rénald Rémillard et Brigitte Chaput.

«On voulait avoir des personnes avec plus d'expérience financière», souligne Rénald Rémillard.

Laurent GIMENEZ



Francophonie du monde

Réunion des étudiants du postsecondaire

Moncton - Une première rencontre du Regroupement des associations étudiantes postsecondaires canadiennes-françaises (RAEP) a eu lieu le 25 novembre dernier pour développer les objectifs et établir des statuts et règlements. La mission du Regroupement est de promouvoir et défendre les intérêts des associations étudiantes francophones du postsecondaire au pays. Parmi ses membres, on compte les onze associations hors Québec dont celle des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Juste trois conseils scolaires?

Ottawa - Le gouvernement de l'Ontario doit poursuivre son travail en vue de mettre sur pied un système scolaire efficace pour les francophones de cette province, estime le commissaire aux langues officielles du Canada, Victor Goldbloom. Il a souligné, devant la Commission royale sur l'éducation en Ontario, que dans certaines régions, les enfants francophones n'avaient toujours pas accès à un enseignement de qualité dans leur langue. Il invite également la province à créer d'autres conseils scolaires pour que les francophones à l'extérieur de Toronto, Ottawa et Prescott-Russell contrôlent aussi leurs écoles. (APF)

45 ans de droits

Ottawa - Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies proclamait la «Déclaration universelle des droits de l'homme comme idéal commun à atteindre par tous les peuples et les nations.» En invitant les Canadiens à célébrer cet anniversaire, le président de la Commission canadienne des droits de la personne, Max Yalden, a déclaré: «Il est difficile d'imaginer un document de plus grande portée que la Déclaration universelle.» En effet, elle comporte 30 articles traitant de presque tous les aspects des droits humains. Max Yalden demeure persuadé que les choses s'amélioreront sur la planète, en dépit des situations en Bosnie et en Somalie.

Plus d'enfants pauvres au pays

Ottawa - Le taux de pauvreté des enfants à atteint un sommet au Canada en 1991, alors que plus de 1,2 million de citoyens âgés de moins de 18 ans vivaient sous le seuil de la pauvreté. La situation ne cesse de se détériorer depuis l'adoption à la Chambre des communes en 1989 d'une résolution visant à éliminer la pauvreté infantile d'ici l'an 2 000. Le taux de pauvreté a augmenté de 30 % en deux ans, est le cri d'alarme lancé par Campagne 2 000, une coalition de 45 groupes qui cherchent des solutions. (APF)

ACTUEL

Les négociations reprendront bientôt entre Ottawa et Éducation Manitoba

Combien pour la gestion scolaire?

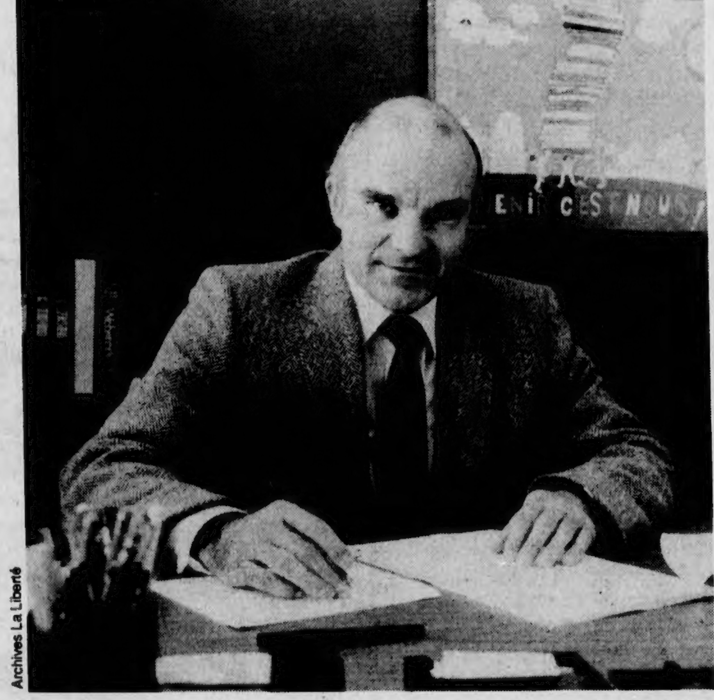
Des représentants du secrétariat d'État et du ministère de l'Éducation reprendront sous peu les négociations sur la contribution du fédéral dans la mise en oeuvre de la gestion scolaire. Rien ne bouge depuis le début octobre.

«Il n'y a rien de nouveau du côté du Manitoba depuis les élections fédérales (du 25 octobre)», souligne la responsable des négociations avec les provinces, au secteur des Langues officielles dans l'enseignement (LOE), Liette Doré.

Au Bureau de l'éducation française, on a eu d'autres chats à fouetter, explique le sous-ministre adjoint, Guy Roy: « C'est à l'insistance du secrétariat d'État qu'on avait envoyé une proposition au début d'octobre. Toutes nos énergies ont été gobées dans le développement des règlements (de la loi 34).

«Le gouvernement a indiqué qu'il allait procéder comme prévu à la mise en oeuvre complète de la gestion scolaire par septembre 1994, ajoute Guy Roy. On va tenter de recouvrer (du fédéral) tous les montants qu'on peut pour une mise en oeuvre réussie.

«C'est important de savoir que la province assume le financement de base pour le régime public actuel, y compris celui des écoles qui vont faire partie de la division francophone. Ce qui va venir d'Ottawa, ce sont des initiatives particulières reliées à la mise en oeuvre.»



Guy Roy: «Les chiffres portent à croire que tout le montant est allé à la gestion.»

Pour sa part, Liette Doré se dit prête à reprendre les négociations bientôt, «pour essayer de remettre encore plus de vigueur dans le processus, pour arriver à une entente. La province a rencontré ses commissions scolaires. Si je comprends bien, les négociations sur le terrain sont pas mal avancées.

«On a terminé les négociations avec l'Alberta (24 millions $) et la Saskatchewan (21,6 millions $). Ce qui reste dans l'enveloppe annoncée en juin doit être partagé entre Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique et le Manitoba.»

Un rapide calcul des crédits annoncés pour les écoles publqiues (78 millions $), moins la contribution aux deux autres provinces des Prairies (45,6 millions $) montre qu'une somme d'environ 32 millions $ reste à partager entre quatre provinces.

Le Manitoba aura-t-il la part du lion? Il faut se méfier des chiffres annoncés dans les provinces voisines, signale Guy Roy. «Les montants obtenus allaient chercher d'autres activités que la seule gestion scolaire. Le public des organismes manitobains a certainement été induit en erreur par les montants annoncés dans ces deux juridictions.

«En Alberta, il y avait aussi (dans les 24 millions $) des montants pour des centres scolaires et communautaires; il y avait seulement cinq ou six millions $ pour la gestion. (1) Même chose en Saskatchewan: tout a été mis ensemble pour l'annonce, mais le montant ciblé pour la gestion est de sept ou huit millions $.»

Ni Guy Roy, ni Liette Doré n'ont voulu spéculer sur les montants possibles pour le Manitoba ou sur l'échéancier des négociations.

Quant à la publication de la nouvelle réglementation et du calendrier des élections scolaires (qui devraient avoir lieu en décembre), le sous-ministre adjoint rappelle que le ministre Clayton Manness s'en chargera prochainement.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Sur les 24 millions $ de l'aide à l'Alberta, 5,38 millions $ sont consacrés à la mise en place de la gestion scolaire, selon les chiffres publiés par la province. Une autre somme de 6,35 millions $ sont destinés au développement de programmes d'études (français et immersion).

La révision des frontières scolaires

La Commission Norrie à Somerset, Saint-Malo et Saint-Boniface

Les réunions publiques de la Commission d'examen des limites des districts et des divisions scolaires du Manitoba (CEL) auront lieu du 4 janvier au 13 avril 1994.

Selon la liste produite par le président de la Commission, Bill Norrie, il y aura des services d'interprétation simultanée dans trois des 23 endroits visités: Somerset (23 mars), Saint-Boniface (6 avril) et Saint-Malo (7 avril).

On sait que les communautés francophones ayant adhéré à la nouvelle Division scolaire de langue française ne sont pas affectées par la révision des frontières scolaires. La première rentrée des écoles françaises sous une seule administration précédera de quelques mois le dépôt du rapport de la Commission Norrie, attendu en novembre prochain.

La CEL distribue actuellement un Document de discussion sur la révision, en vue de préparer la population aux deux réunions (une l'après-midi et l'autre en soirée) dans chacun des 23 endroits.



L'ancien maire de Winnipeg, Bill Norrie.

«Nous avons fait en sorte que l'horaire des réunions permettra à tous les Manitobain.e.s qui s'y intéressent, a précisé Bill Norrie, de nous faire part de leurs points de vue et de leurs recommandations.»

Outre l'ancien maire de Winnipeg, les membres de la Commission sont: Pat Brigden, Manson Moir, Ian Restall, Joan Wright, Earl Barkman (directeur général) Joan Moore (analyste) et Louise Gauthier (adjointe administrative).

Toutes les réunions sont ouvertes au grand public et seront précédées d'une rencontre informelle. Infos: 945-8252.

J.-P. D.

ÉDITORIAL

L'emploi avant la dette

L'ampleur des déficits national et provinciaux est un phénomène qui ne m'a jamais vraiment inquiété comme tel. Qu'un pays ait un déficit n'a rien d'alarmant. Même à 18 000$ par habitant, il n'y a pas de panique à avoir de ce côté.

Ce qui est plus inquiétant, par contre, c'est le problème de l'emploi au Canada qui a comme conséquence de faire baisser le nombre de travailleurs qui paient des impôts, aggravant ainsi le problème.

Si plus de Canadiens travaillaient, il y aurait, par exemple, moins de contrebande car les taxes seraient moins élevées. S'il y avait moins de taxes, le travail au noir disparaîtrait petit à petit. Avec une économie de surface, et si tout le monde payait ses impôts, le Canada serait un pays plus riche et prospère. Toutes les études sérieuses le disent.

Les besoins des Canadiens sont pourtant simples: du travail. Ceci permettra alors à plus de gens de payer des impôts.

Toutefois, le gouvernement n'a pas à créer les emplois nécessaires. Son rôle est plutôt de créer l'environnement qui permettra la création d'emplois durables et stables. Il ne faut pas libérer que les (grosses) entreprises de l'emprise fiscale, mais aussi les payeurs de taxes, les petites et moyennes entreprises, les intervenants culturels, etc. Ainsi faisant, il recueillera d'une main ce qu'il donnera de l'autre.

Le nouveau ministre des Finances, Paul Martin, aurait tout avantage à regarder de ce côté et surtout ne pas paniquer avec un déficit de 45 milliards $. Pour régler le problème du manque à gagner du gouvernement, il peut prendre la méthode forte et, par exemple, attaquer de front les contrebandiers et autres fraudeurs sans scrupule qui lui font perdre de millions $ par jour. Ainsi faisant, du sang risque de couler.

Ce que les Canadiens veulent, ce n'est pas du sang, mais du travail. Une politique globale qui créera l'environnement propice au développement de l'emploi durable semble la solution la plus efficace et la moins coûteuse à tous les niveaux. Espérons que cela soit la solution du nouveau gouvernement de Jean Chrétien.

Jean-François LACERTE

CAYOUCHE



Le ministre de l'Éducation l'a confirmé aux parents

Pas deux programmes français à Saint-Pierre

Le directeur général de la Rouge, Ronald Perron, affirme que sa division continuera à offrir un programme français de maternelle à 12 à Saint-Pierre-Jolys l'année prochaine.

Cette décision est basée sur les préincriptions recueillies par la Rouge ces deux derniers mois. Ronald Perron affirme que près de 97 % des parents du programme d'immersion de Saint-Pierre, qui compte 117 étudiants, ont décidé de rester dans la Rouge.

Selon lui, si l'on y ajoute les quelques dizaines d'étudiants du secondaire dont les parents souhaitent également le statu quo, le nombre total d'étudiants justifie le maintien d'un programme français maternelle à 12 géré par la Rouge.

En revanche, Ronald Perron estime que les inscriptions ne sont pas suffisantes pour garder le programme français actuel à Saint-Jean-Baptiste et à Sainte-Agathe. «On a expliqué aux parents qu'ils devraient possiblement se joindre à la nouvelle Division scolaire de langue française (DSLF). Mais s'ils insistent pour rester avec la Rouge, on fera des arrangements au niveau du transport.»

De leur côté, les parents de Saint-Pierre-Jolys favorables à la DSLF continuent eux aussi de réclamer la création d'un programme français maternelle à 12. Selon les dernières évaluations, ils réunissent près de 150 étudiants.

Reste à savoir si le ministre de l'Éducation, Clayton Manness, sera d'accord pour financer deux programmes français de maternelle à 12 dans le même village. André Garand, un des parents favorable à la DSLF, est persuadé que non.

«Le ministre m'a dit personnellement qu'il n'y aurait pas de dédoublement de programme. Mais la Rouge peut s'en sortir avec un programme 50 ou 40 % français à Saint-Pierre. Vous savez, quand j'étais enfant, j'avais seulement un cours de français, et on appelait ça l'école française!»

Pour sa part, Ronald Perron se veut conciliant. «Mon rôle n'est pas d'essayer d'enlever du monde à la DSLF. Tout simplement, les parents auront le choix des deux côtés, y compris ceux qui préfèrent le statu quo. Je ne dis pas qu'ils ne changeront pas d'idée dans quatre ou cinq ans, mais en attendant, il faut respecter ça.»

Laurent GIMENEZ

Lettre

À quel moment a-t-il été nécessaire de transformer l'AECFM?

Monsieur le rédacteur,

Le 21 novembre 1993

Félicitations à la SFM pour 25 belles années! Les articles parus dans La Liberté ainsi que dans le cahier spécial nous ont fait revivre des pages d'histoire précieuses.

On pourrait se demander à quel moment il est devenu nécessaire de transformer l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (AECFM) en une société qui répondrait aux besoins des Franco-Manitobains. Je suggère une date: le 20 octobre 1966. Ce jour-là, l'AECFM a remis à la presse un communiqué où elle exprimait son intention d'entreprendre des actions politiques. Je partage avec vous deux articles parus à ce sujet dans La Liberté et le Patriote du 27 octobre 1966. *

Bravo à toute la communauté franco-manitobaine et, en particulier à tous les membres des conseils d'administration de la SFM, à tous ceux et celles qui ont si bien travaillé et qui, sans doute, continueront de le faire.

Rachel Deniset
Winnipeg, MB

**N.D.L.R. Pour des raisons d'espaces, la rédaction a choisi de ne publier qu'un seul des articles du 27 octobre 1966.*

Communiqué de presse

À la suite de la conférence de presse de l'Association, jeudi dernier, les deux quotidiens de Winnipeg se sont évertués à montrer les Franco-Manitobains sous un masque révolutionnaire. Par contre, un quotidien de Toronto réussissait à publier, vendredi, un compte-rendu très objectif.

Il est à noter que, durant cette conférence de presse, on a parlé autant des fêtes du Jubilé d'Or que de la question de l'éducation. Toutefois, les reporters ont préféré créer la sensation en attribuant au juge Deniset, notre président, des paroles qu'il n'a même pas dites.

À la suite de ces deux reportages fantaisistes, le juge Deniset a jugé bon de démissionner comme président de l'Association.

Ce geste du juge ne condamne en rien la position de l'Association, qui ne fait que suivre le but de ses fondateurs. Par ailleurs, tous les Franco-Manitobains pourront juger par eux-mêmes la teneur du communiqué intégral inséré ailleurs dans ce journal.

L'exécutif de l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba s'est réuni le lundi 24 octobre et a accepté avec regret la démission de son président, l'hon. juge Louis Deniset. L'Association tient à remercier sincèrement le juge Deniset de l'immense travail qu'il a accompli au cours de son terme à la présidence et comprend pleinement les motifs qui l'ont mené à cette décision. Le premier vice-président de l'Association, M. Maurice Gauthier, assume les fonctions de la présidence. (Communiqué)

Lettre du juge Deniset

Voici le texte de la lettre de démission que l'hon. juge Louis Deniset a écrite le 24 octobre à M. Jacques Molicard, secrétaire de l'AECFM:

Cher Monsieur,

Tant que l'Association mettait l'emphase sur l'épanouissement de l'Education et de la culture française, je ne voyais aucune objection à ce que j'en sois le président.

Maintenant que l'Association a exprimé l'intention de faire de l'action politique, je ne crois pas qu'il soit convenable pour un juge d'être un officier de cet organisme et donc, c'est à regret que je soumets ma résignation comme président de l'Association.

Veuillez dire, monsieur le secrétaire, à tous les membres du comité exécutif, aux membres du conseil d'administration et à tous les Franco-Manitobains que la décision n'a pas été facile, quoiqu'elle me paraisse sage et pour le bien de l'Association. Veuillez transmettre l'expression de ma profonde gratitude à tous et, en particulier, à tous les membres du comité exécutif et à tous ceux qui ont si bien travaillé et qui, sans doute, continueront de le faire.

Avec une bonne pensée pour vous, et mes meilleurs voeux à mon successeur, je demeure,

Respectueusement vôtre,

Louis Deniset.

Les nouveaux voyageurs officiels

Des descendants de Louis Riel

Joseph, Joanne, Mélanie et Stéfan Riel. Si ces noms ne vous disent rien pour le moment, dans deux mois vous connaîtrez bien leurs visages et leurs voix.

La famille Riel a été choisie voyageurs officiels. Comme leur prédécesseurs Marc, Aline, Daniel et Mathieu Rémillard, ils joueront pendant deux ans le rôle d'ambassadeurs du Festival du Voyageur.

Joseph Riel, arrière-petit-neveu de Louis Riel, a grandi près du lieu historique national de la Maison Riel. Actuellement comptable agréé pour le Canadien national, il s'intéresse également à l'histoire.

En témoigne sa participation au Comité Riel-Ritchot, à la Société historique de Saint-Boniface, à la Fort Garry Historical Society et à la Manitoba Heritage Foundation.

De plus, Joseph Riel vient de terminer un mandat au conseil d'administration du Festival du Voyageur, et siège toujours aux conseils du Foyer Valade et du Centre hospitalier Taché.



Joseph et Joanne Riel et leurs enfants Mélanie et Stéfan.

photo: Karine Beaudette

Son épouse Joanne (née Fortier), est originaire de Saint-Norbert. C'est lors de ses études au Collège secondaire de Saint-Boniface qu'elle a rencontré Joseph.

Depuis plusieurs années, elle participe au mouvement des Guides, et aussi au Festival du Voyageur comme responsable de l'équipe de Saint-Norbert à la Dérouine.

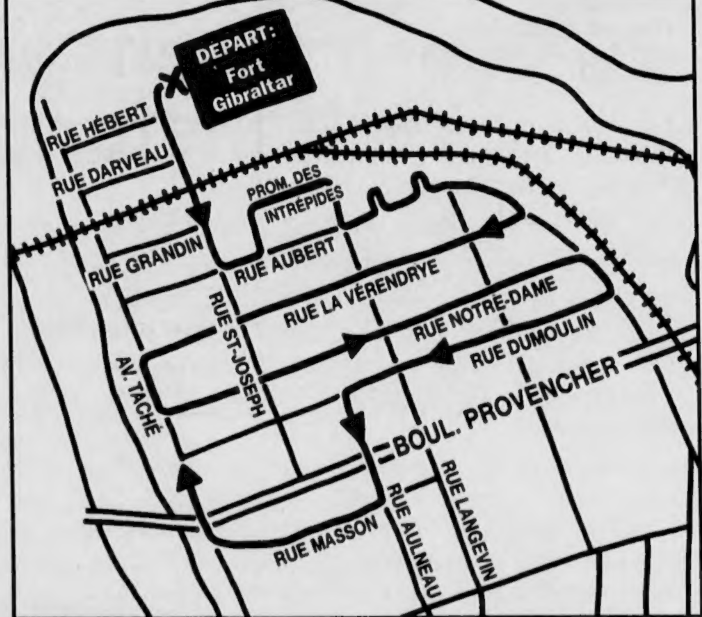
Les deux enfants Riel: Mélanie, neuf ans, et Stéfan, six ans, sont inscrits à l'école Noël-Ritchot de Saint-Norbert.

Karine BEAUDETTE

SAINT-BONIFACE

La guignolée des hivernants le 11 décembre

Comme c'est la tradition dans le vieux Saint-Boniface depuis très longtemps, la guignolée reprendra le samedi 11 décembre, organisée par les Associés du Fort Gibraltar pour la deuxième année consécutive.



Voici le trajet qu'empruntera le cortège de la guignolée.

La coutume veut que des groupes de chanteurs se promènent de maison en maison pour recueillir de la nourriture et de l'argent pour venir en aide aux citoyens moins bien nantis.

Les hivernants du Fort Gibraltar, sous la direction de Louis Gagné, invitent les familles intéressées à se rendre au parc du Voyageur pour le départ à 19 h.

Les dons de nourriture et d'argent seront remis à l'organisme Winnipeg Harvest.

Le 2e Salon du livre du Manitoba

Les ventes s'élèvent à 44 000 $

La présidente du Salon du livre du Manitoba, Danielle Chagnon, estime que la deuxième édition tenue au Centre culturel franco-manitobain du 25 au 28 novembre a été un succès.

Les ventes de livres ont été un peu moindres que celles de l'an dernier, «mais beaucoup de gens ont dépensé moins cette année parce que l'an dernier, ils y étaient allés un peu fort!»

Le facteur nouveauté ne jouant plus, et la neige s'étant mise de la partie, les organisateurs s'estiment satisfaits des ventes et de la fréquentation du Salon.

Tandis que l'an dernier les ventes de livres avaient totalisé 48 000 $, (dont 3 000 $ de ventes pour le seul Ces enfants d'ailleurs d'Arlette Cousture), on estime qu'elles se sont chiffrées à 44 000 $ cette année.

Les activités ont connu du succès: «Il y avait plus d'activités informelles cette année, comme de courts tête-à-tête avec des auteurs, ce qui a semblé plaire aux gens.» La table-ronde du jeudi soir, comme la causerie de Sophie Houdard le samedi après-midi, ont intéressé l'assistance.

Le tournoi de Génies en herbe (l'école Lavallée a été l'heureux gagnant) et le Brunch des auteurs sont quant à eux en voie de devenir des traditions.

«Ce qui serait intéressant l'an prochain, signale Danielle Chagnon, ce serait de changer certaines formules, de renouveler les activités, de faire plus de rencontres avec les auteurs, ou de faire venir des gens qui ne sont pas juste des auteurs, par exemple un politicien qui a écrit un livre.»

Sur les 10 000 livres, la proportion de livres pour adultes était plus grande que l'an dernier. Mais le salon n'avait pas les toutes dernières nouveautés, comme le prix Goncourt ou encore les mémoires de Pierre Elliott Trudeau.

«Les demandes de consignation sont faites tôt en automne, pour ne pas que les libraires reçoivent toutes les caisses de livres à la dernière minute. L'an prochain, il faudra s'asseoir deux semaines avant le salon pour voir quels livres peuvent manquer, et faire une commande spéciale.»

La fonction du Salon, rappelle Danielle Chagnon, qui compte quitter la présidence de l'organisme, c'est de faire la promotion du livre et de la lecture: un but qu'elle estime avoir été atteint.

Sylviane LANTHIER



photo: Hubert Pantel

Les auteurs étaient présents au Salon de 1993. On reconnaît Marjolaine St-Pierre, Nadine Mackenzie, Chrystine Brouillet et Sophie Houdard dans la première rangée.

Une conférence sur l'antisémitisme

Esther Delisle au CUSB

L'auteure de l'essai très controversé sur l'antisémitisme québécois des années 30, *Le traître et le Juif*, donnera une conférence au Collège universitaire de Saint-Boniface, le 7 décembre à midi (salle 1153).

Esther Delisle a entrepris une tournée nationale pour faire la promotion de l'essai produit en 1993 à partir d'une thèse doctorale de l'Université Laval.

Selon elle, l'antisémitisme de la période précédant la Seconde Guerre mondiale n'était pas uniquement le fait du peuple, mais surtout de la classe dirigeante et éduquée.

Elle retrace le sentiment anti-juif dans les écrits du chanoine Lionel Groulx, un héros national, et dans le journal de l'establishement nationaliste, Le Devoir.

La conférence est organisée par l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

J.-P. D.

LA ROUGE

Route 59: pas de doublement avant 1995

Le doublement de la route 59 ne semble pas être une priorité pour le nouveau ministre de la Voirie, Glen Findlay. C'est en tout cas la conclusion qu'on peut tirer de la première renontre qu'il a eu à ce sujet avec la Chambre de commerce de Saint-Pierre-Jolys.

«Il nous a dit que les travaux ne commenceraient pas avant le printemps 1995, explique le représentant de la Chambre, Gilbert Ruest. Il prévoit que la route pourrait être doublée jusqu'au parc de Saint-Malo vers l'an 2 000. Nous, ce qu'on voulait, c'est un doublement jusqu'aux États-Unis pour l'an 2 000!»

Apparemment, la route 75, la transcanadienne et la Yellowhead (# 16) restent les trois priorités du gouvernement en manière de rénovation routière.

L.G.

T'es en parenté avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle Dominique Michelle Tétrault et je demeure à La Broquerie.

Je suis née le 28 septembre 1992, mes parents sont Lynne (Comeault) et Denis Tétrault.

Mes grand-parents sont Gabrielle (Péloquin) et Jacques Comeault ainsi que Lorraine (Normandeau) et Jean-Guy Tétrault. J'ai aussi des arrière-grand-parents: Monique (Bohémier-décédée) et Joseph Tétrault remarié à Tina (Lanctot) de Saint-Boniface, Ethel (Pujo) et Paul Comeault à Saint-Jean-Baptiste, Adèle (Brémaud) et Jacques Péloquin de Laurier.

J'ai une arrière-arrière-grand-mère Blanche (Lapalisse) Brémaud qui demeure au Foyer à Saint-Adolphe.

Ici et ailleurs

Bravo aux fonctionnaires canadiens!

Washington - Le gouvernement américain rendra hommage à une équipe d'employés de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) pour les remercier de leur contribution à la gestion de projets dans le Midwest américain ravagé par les inondations de l'été dernier.

Les activités se dérouleront à Washington, du 26 au 30 novembre prochains. Dix ingénieurs et techniciens de l'ARAP ont passé les trois derniers mois dans divers endroits du Midwest à aider le Service de conservation des sols du Département de l'Agriculture des États-Unis. Entre autres tâches, ils ont dû superviser la reconstruction de chaussées, de digues et d'usines de pompage.

La Diversificiation des emplois

Edmonton - Le nouveau ministre fédéral chargé de la Diversification économique de l'Ouest (DEO), Lloyd Axworthy, a annoncé des changements dans l'orientation du programme fédéral. Dorénavant, la DEO va tenter d'utiliser au maximum les fonds publics limités pour des projets susceptibles de créer le maximum d'emplois et de réduire le dédoublement de services dans les secteurs publics et privés. Un des buts du ministre Axworthy est l'élimination des barrières interprovinciales, ce qui permettrait de créer 28 000 nouveaux postes et de générer quelque cinq milliards $ en activités économiques.

500 nouveaux emplois au Manitoba

Winnipeg - Les Grow Bonds du Manitoba et le Programme rural de développement économique assurent la création de 500 nouveaux emplois dans les régions rurales. En faisant cette déclaration devant l'Union des municipalités du Manitoba, le ministre Len Derkach a fait savoir que des injections de neuf millions $ de la province ont généré un total de 142 millions $ d'investissements du secteur privé, tandis que les Grow Bonds ont généré 10,5 millions $ d'activités à partir de contributions de 2,8 millions $. Quelque 500 projets ont créé 1 300 emplois à temps partiel pour les jeunes.

ÉCONOMIE

Les conséquences de l'ALENA au Canada

Quelques risques et beaucoup d'opportunités

Quand on sait qu'environ 85 % des exportations canadiennes vont aux États-Unis, on se doute que le nouvel accord de libre-échange qui nous unira bientôt au Mexique (ALENA) n'entraînera pas de profonds bouleversements dans l'économique canadienne.



Rénald Rémillard. Des opportunités

Archives La Liberté

Louis Balcaen. Le Gatt est plus inquiétant.

À ceux qui craignent un déplacement massif des industries vers le Mexique, où les salaires sont moins élevés, le juriste franco-manitobain Rénald Rémillard répond que le coût de production n'est pas déterminé uniquement par les salaires.

«Dans bien des secteurs, les salaires ne représentent que 10 ou 15 % du coût de production total. Il y a bien d'autres facteurs, comme le transport, l'approvisionnement en électricité, la proximité du marché, etc.»

Rappelons que l'ALENA, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier prochain, prévoit la suppression des barrières douanières entre le Canada, les États-Unis et le Mexique au cours des 15 prochaines années. Il s'agit en fait d'un élargissement de l'Accord de libre-échange (ALE) conclu entre le Canada et les États-Unis en 1987.

Dans leur ensemble, les Mexicains souscrivent à l'ALENA avec enthousiasme. Ils espèrent notamment développer leur secteur automobile et augmenter leurs exportations de textile. Rénald Rémillard, qui a consacré un mémoire de doctorat à l'ALE, ne croit cependant pas que la concurrence mexicaine menace sérieusement les industries canadiennes.

«Il est certain qu'il y aura des déplacement d'entreprises. Mais est-ce que ce sera massif? C'est une autre question. Le Mexique et le Canada n'ont pas les mêmes types de production. Les textiles mexicains sont plutôt bas de gamme. Dans l'automobile, il s'agit surtout d'usines d'assemblage. L'industrie canadienne est davantage basée sur l'ingénierie et les techniques de pointe.

Et puis en entrant dans l'ALENA, les Mexicains vont perdre l'avantage des salaires moins élevés, parce leurs salaires vont certainement augmenter. C'est ce qui c'est passé en Corée du Sud ces dernières années.»

En revanche, Rénald Rémillard croit que l'ALENA offrira certaines opportunités aux Canadiens dans trois domaines très précis: les télécommunications, les transports et les services financiers. Mais étant donné leur puissance et leur proximité géographique avec le Mexique, les États-Unis ne vont-ils pas nous damer le pion à coup sûr?

«Beaucoup va dépendre du sens d'initiative des entreprises canadiennes, estime le juriste à l'Institut Joseph-Dubuc. Dans l'Ouest, et surtout en Colombie-Britannique, les échanges avec l'Asie ont beaucoup augmenté ces dernières années. Mais au Québec et en Ontario, les échanges avec l'Europe ont continuellement baissé depuis 30 ou 40 ans.

«L'ALENA offre une occasion de diversifier nos échanges en dehors des États-Unis. Même au-delà du Mexique, on n'a qu'à penser à un pays comme le Chili qui a un taux de croissance annuel de 10 à 12 %. Notre avantage par rapport aux États-Unis, c'est que le Mexique et les pays d'Amérique du Sud ont eux aussi intérêt à diversifier leurs échanges.»

Du côté agricole, Louis Balcaen, président de l'Office de mise en marché du lait, ne croit pas que l'ALENA changera grand-chose. Dans les secteurs du lait, de la volaille et des oeufs, des accords bilatéraux prévoyant le maintien des offices de mise en marché ont déjà été signés avec les États-Unis et le Mexique.

Louis Balcaen est davantage préoccupé par les fameux accords du GATT qui, selon lui, «constitueront la toile de fond où tous les accords régionaux vont se retrouver. La situation est très inquiétante pour certains de nos secteurs. À chaque fois qu'un obstacle est levé, il en vient un autre. Ça me laisse un peu sceptique sur la bonne volonté des États-Unis de vraiment créer un commerce libre et juste».

Louis Balcaen cite l'exemple de l'accès au marché. En vertu du GATT, la part du marché laitier ouvert aux exportations devait se situer à 3 % cette année pour atteindre 5 % en 1999. Or, les Américains n'en sont même pas encore à 3 %.

«Il y a 116 pays dans l'accord, mais la plupart ont l'impression d'être de simples spectateurs. En réglant leurs problèmes, les États-Unis et l'Europe fixent un cadre auquel on devra pourtant tous se conformer.»

Laurent GIMENEZ

PROVINCE

Le dîner de la FAFM

L'infirmière licenciée Lise Hamelin, également copropriétaire d'un service de santé à domicile, Sécure Âge, sera la conférencière du prochain dîner-rencontre de la Fédération des aînés franco-manitobains.

Portant sur le choix d'un foyer et sur le processus d'admission au foyer, la conférence aura lieu le mercredi 8 décembre, à midi, au Club La Vérendrye de Saint-Boniface.

L'entrée à la conférence est gratuite. Infos: 235-0670.

Les agriculteurs de la Rouge s'impatientent

La loi sur les pratiques agricoles toujours sur la glace

Pas moins de six résolutions ont été adoptées le 18 novembre dernier lors de l'assemblée annuelle de Keystone Agricultural Producers (KAP), région de la Rouge (district No 4).

Le district s'étend de l'est de la rivière Rouge jusqu'à l'Ontario, et de la route transcanadienne jusqu'à la frontière américaine. Il regroupe environ 500 agriculteurs oeuvrant dans différents secteurs, notamment l'élevage et la culture des céréales.

Les quelque 80 membres présents à l'assemblée annuelle ont adopté les résolutions suivantes:



photo: Laurent Gimenez

Marcel Hacault précise qu'une résolution adoptée par Keystone l'année dernière a été acceptée par le gouvernement provincial. Elle demandait que les camions de fermiers soient exemptés de l'inspection annuelle qui s'applique aux transporteurs routiers. Chaque inspection coûte entre 100 et 200 $.

1) Que les variétés de blé non homologuées, comme le Marshall et le Bergen, soit reconnues par le gouvernement.

Selon Marcel Hacault, producteur de porcs à Niverville et membre du conseil d'administration de Keystone, les agriculteurs qui cultivent ces types de blés ne reçoivent pas une compensation suffisante en cas de mauvaise récolte. «C'est comme si tu assurais une Volkswagen au prix d'une Cadillac et qu'on te remboursait pour une Lada!»

Marcel Hacault estime qu'au moins la moitié des agriculteurs de la Rouge cultivent ces variétés de blé sur une partie de leur terre à cause de leur excellent rendement (10 à 20 % de plus que les autres variétés).

2) Que le gouvernement provincial promulgue la Loi sur la protection des pratiques agricoles adoptée par l'Assemblée législative le 24 juin 1992.

La loi fixe toutes sortes de règles à respecter pour l'établissement ou l'agrandissement d'une exploitation agricole (distance minimum par rapport aux cours d'eau, gestion des cadavres d'animaux, règlements sur le bruit, etc.)

«À l'heure actuelle, les municipalités peuvent faire ce qu'elles veulent et imposer des conditions très strictes aux fermiers, explique Marcel Hacault. Avec la loi, les mêmes règles s'appliqueront partout pour tout le monde, et les producteurs sauront où ils peuvent construire.»

3) Que les producteurs d'orge puissent vendre directement aux États-Unis sans passer par la Commission canadienne des grains.

Marcel Hacault ne cache pas que cette résolution a peu de chances d'être acceptée par l'association provinciale, car elle intéresse uniquement les producteurs situés près de la frontière américaine (1).

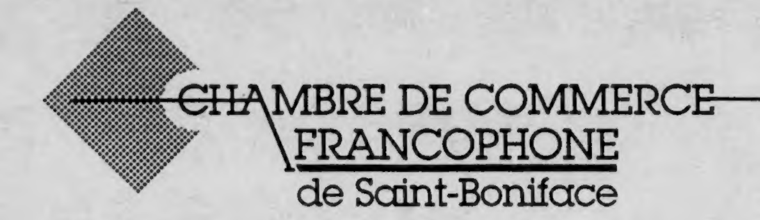
4) Que le gouvernement maintienne son programme de cours de conduite pour les jeunes dans les petites localités qui ne sont pas desservies par une auto-école privée.

Dans leurs deux dernières résolutions, les agriculteurs de la Rouge demandent aux gouvernements et aux municipalités de porter une plus grande attention au problème de l'écoulement des eaux lors des travaux de voirie; et ils s'engagent à poursuivre le dialogue avec le gouvernement fédéral à propos de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

Enfin, un nouveau membre a été élu au conseil d'administration. Il s'agit de Harry Kehler, de Randolf. Les autres membres sont: Les Felsh (Ridgeville), Cornie Friesen (Grunthal), Marg Rempel (Sainte-Anne) et Marcel Hacault (Niverville). Henry Remple (Touron), Philippe Rioux (Saint-Pierre) et Pierre Trudeau (Île-des-Chênes) ne se sont pas représentés. Il reste encore deux postes à pourvoir.

Laurent GIMENEZ

(1) Pour entrer en vigueur, les résolutions des différents districts doivent être ratifiées lors de l'assemblée annuelle provinciale de Keystone, qui se déroulera les 12 et 13 janvier prochains.



Publi-reportages

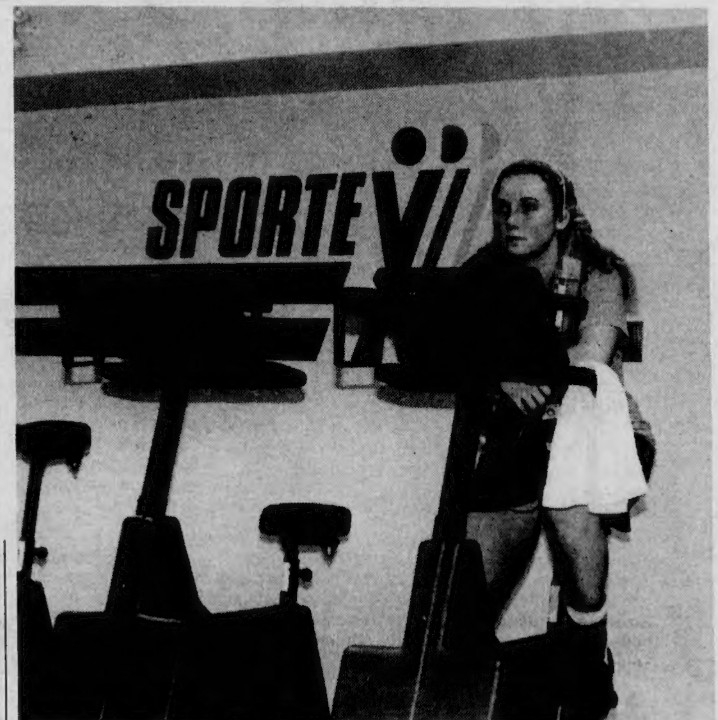
Cette section spéciale des commanditaires a été produite en collaboration avec LA LIBERTÉ

Le Sportex est ouvert à la communauté

Conçu avant tout pour la clientèle étudiante du Collège universitaire de Saint-Boniface, le complexe sportif du CUSB, connu sous le nom de Sportex (sports et exercices), est aussi ouvert au grand public sept jours sur sept, toute l'année, depuis 1989.

Sur les 400 membres que compte le Sportex, environ la moitié étudient ou travaillent au Collège. Les autres qui y viennent pour s'entraîner, se mettre en forme ou encore socialiser proviennent du voisinage.

Le centre sportif compte sur des équipements modernes et diversifiés pour satisfaire tous les goûts. Des simulateurs d'escaliers «Lifesteps» aux terrains de squash/raquetball, en passant par les salles de musculation «Nautilus» ou de danse aérobique, chaque personne qui s'inscrit au Sportex peut se mettre en forme à son rythme. Le conditionnement physique se fait individuellement sur les vélos inmmobiles informatisés «Lifecycles» ou en équipe lors d'une partie de Wallyball. D'autres activités tel le Taï Chi, la rame et l'haltérophilie y sont également pratiquées par les membres.



Nicole Yarjau vient régulièrement se mettre en forme au Sportex.



Louise Marion, directrice du Sportex.

La direction planifie la mise sur pieds, dès 1994, d'un nouveau service qui offre la possibilité de se mettre en forme avec un entraîneur personnel. Cette alternative permettrait par exemple de se préparer intensément à performer dans une discipline précise. De plus, cette nouvelle formule encouragerait les gens à suivre un rythme qui leur conviendrait spécifiquement. Cela pourrait même venir en aide aux traitements de physiothérapie dans le cas de guérison de blessures.

Au Sportex, il n'y a qu'une seule chose qui compte plus que toute autre: la santé et la mise en forme par l'exercice physique.

Pour Noël, n'est-ce donc pas le plus beau cadeau que l'on puisse (s')offrir aux jeunes de 18 à 88 ans?



En 1994, nous paierons nos factures avec un téléphone!

La direction de la Caisse populaire de Saint-Boniface (CPS-B) a toujours misé sur la qualité et l'accessibilité de l'information à ses membres.

Ainsi, les membres actuels de la CPS-B savent déjà très bien à quel point les services offerts par la TÉLÉ-CAISSE sont pratiques et faciles à utiliser. Pouvoir accéder à son compte personnel et d'affaires par téléphone 24 heures par jour, rares sont les clients des banques qui ont ce service!

Une nouvelle fonction s'ajoutera à celles déjà offertes par la TÉLÉ-CAISSE: le paiement de factures régulières (électricité, gaz, téléphone, etc.). Fini les courses aux timbres, aux enveloppes pré-adressées égarées ou, pire encore, aux files d'attentes le jour de l'échéance! Peu importe où vous vous trouverez, toutes vos transactions ne nécessiteront qu'un coup de téléphone et le tour sera joué! Côté efficacité, on ne peut demander mieux à une institution financière.

Ce nouvel apport technologique ne doit pas faire oublier qu'à la fin de chaque mois, la CPS-B envoie à tous ses membres un seul relevé puisqu'un seul folio à la CPS-B regroupe les comptes chèques, épargne, investissements et prêts. Des informations claires et précises sur toutes les transactions effectuées dans chacun de nos comptes au cours de la période visée sont incluses.



Donald Smith, directeur de la Caisse populaire de Saint-Boniface.

*En plus de la TÉLÉ-CAISSE et du relevé mensuel, les membres de la Caisse populaire de Saint-Boniface sont choyés vu que ces derniers peuvent utiliser les guichets automatiques de toute institution financière au Canada **sans aucun frais additionnel.***

Plus besoin d'habiter Saint-Boniface pour participer au succès de cette caisse de 120 millions $ en actif! Pour bénéficier de la flexibilité offerte: il suffit d'avoir le téléphone et d'être membre de la CPS-B.

Si vous ne répondez pas à ces deux critères, qu'attendez-vous pour le faire?

6 500 $ à la Radio communautaire du Manitoba

Francofonds remet 66 200 $ de bourses et octrois

Un total de 84 groupes et 35 étudiant.e.s se partagent les quelque 66 200 $ remis lors de la soirée de distribution de Francofonds, le 2 décembre. Dans les 20 ans d'existence de la fondation (1), plus d'un million $ a donc été distribué.

Francofonds a pu répondre favorablement à 122 des 148 demandes reçues, une légère hausse par rapport à 1992. L'an dernier, le total des contributions s'élevait à 70 000 $.

La Bourse Roland-Couture (1 000 $) a été remise à un étudiant en production télévisuelle à Ottawa, Marc Giguère de Saint-Boniface.

La Bourse Louis-Riel (800 $) permettra aux Chavaliers de Colomb de Saint-Norbert de réparer la chapelle Bon-secours, tandis que la Bourse Alfred-Monnin (1 200 $) permettra à trois étudiants de poursuivre leurs études en droit.

Francofonds a accordé une aide spéciale de 6 500 $ en 1993 à la radio CKXL, que l'on sait en difficulté financière. D'autres sommes importantes sont allées aux projets suivants:

- la formation de bénévoles à la Maison Jeanne-Élizabeth (3 000 $);
- des ateliers pour garçons de 10 à 16 ans au Service de conseiller (2 500 $);
- deux projets d'alphabétisation de Pluri-elles (2 400 $);
- un projet de 25e anniversaire au Festival du Voyageur (2 000 $);
- l'implantation d'un réseau de distribution des vidéos à la Société des communications du Manitoba (1 500 $);
- le projet étudiant-animateur du Conseil jeunesse provincial (1 500 $);
- le projet des Jeux du Manitoba du Conseil jeunesse provincial (1 200 $);
- le projet du Club de Bicolo (1 200 $);
- le Festival théâtre jeunesse du Cercle Molière (1 200 $);
- la recherche et la publication de l'histoire du 25e de la Société franco-manitobaine (1 000 $);
- la présentation de films francophones de Cinémental (1 000 $);
- la formation en danse à l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge (1 000 $); et
- une fête d'été (Ranch 1250) à Saint-Pierre-Jolys (1 000 $).

J.-P. D.

Les bourses et subventions

Bourses d'études *	11 200 $
Groupes préscolaires	5 225
Scouts et guides	2 400
Organismes jeunesse	9 375
Soutien à la famille	8 800
Comités de parents	1 250
Secteur du patrimoine	1 300
Publications et journaux	4 300
Secteur culturel	18 350
Les groupes d'aînés	1 300

** Il s'agit des bourses Alfred-Monnin, Roland-Couture, André-Martin, surtout, et de la Fondation Radio Saint-Boniface.*

NORWOOD

3 millions $ pour la revitalisation

Le quartier de Norwood est bénéficiera de trois millions $ pour effectuer toutes sortes d'améliorations, tant en ce qui a trait aux installations de loisirs que pour la réfection des rues ou la mise en place de projets communautaires.

Un comité de résidents composé de quinze représentants (1) a été élu lors de réunions publiques à la fin novembre. Il aura pour tâche de conseiller les employés du Programme de revitalisation communautaire, géré par la Ville de Winnipeg et le ministère provincial des Affaires urbaines.

D'une durée de cinq ans, ce programme permettra d'effectuer une variété d'améliorations dans Norwood est, ainsi que dans le quartier de Glenwood, qui a obtenu 3 millions $ dans le cadre du même programme. (Au moment d'écrire cet article, les élections dans Glenwood n'étaient pas complétées).

D'autres quartiers, comme Saint-Boniface ou Fort Rouge, ont bénéficié dans le passé de ce programme.

Pour obtenir des renseignements sur les projets dans Norwood est, on peut composer le 986-4738 et demander Dianne Johnson.

S. L.

(1) Les représentants élus dans Norwood est sont: Randy Anderson, Chris Berg, David Desautels, Carol Ellard, Mario Lebar, Jim Maladrewicz, Neil Minuk, Daryl Mitchell, Mike McPhillips, Roger St-Hilaire, Rock Spencer, Michael Stuhldreier, Nick Tan, Al Turner et Gary Yuel.



Des livres au Salon

Comme on cherche toujours des idées de lectures, j'ai profité du Salon du livre pour demander à un peu tout le monde quels livres ils avaient apprécié dernièrement.

Annette Saint-Pierre a aimé ***Cantique des plaines*** de Nancy Huston, prix du Gouverneur général (Actes Sud/Leméac), dont l'action se déroule en Alberta.

Une des organisatrices du Salon, Doris Lemoine a apprécié le plus récent roman pour adolescent de Michelle Marineau, ***La route de Shilfa***, qui a mérité à son auteure le prix du Gouverneur général, pour la 2e ou la 3e fois!

Le directeur du Centre culturel, Roger Gamache, cite ***La Pierre et le Sabre***, roman historique du Japonais Eyi Yoshikawa (disponible à la Bibliothèque de Saint-Boniface).

Auteure invitée du Salon du livre, Chrystine Brouillet recommande ***Un pays de vieux***, de Joseph Hansen (coll. Rivages). «C'est un polar dont le héros est un détective homosexuel. Malheureusement, l'auteur le fait mourir dans ce roman, ce qui fait que je l'ai lu le plus lentement possible!» Sophie Houdard a aimé ***W*** de Georges Perec et a découvert l'auteure américaine ***Edith Wharton*** (le film The Age of Innocence a été tiré de son oeuvre).

Le directeur de l'Alliance chorale, Gilles Landry, est plongé dans une série de policiers de la Britannique ***Anne Perry***: «Son personnage, un policier qui travaille pour Scotland Yards, perd la mémoire. L'action se déroule à la fin du 19e siècle et c'est écrit de telle sorte qu'il faut lire les livres dans l'ordre, parce qu'ils font référence aux précédents.»

Quant à l'abbé Deniset-Bernier, auteur de deux livres qui ont connu le succès aux Éditions du Blé, ses 70 ans bien sonnés ne l'ont pas empêché de quitter le Salon avec des bandes dessinées. «J'achète ***L'Odyssée d'Astérix*** pour compléter ma collection. Mon favori: ***Astérix et Cléopâtre***.»

J'ai terminé ***Un homme remarquable*** de Robertson Davies: son personnage, né dans un bled du Nord de l'Ontario, héritera d'une fortune, deviendra agent de renseignements, peintre contrarié et faussaire malgré lui. Un destin protégé par un «daimon», comme les Grecs le concevaient, c'est-à-dire un esprit chargé de faciliter l'éveil de qualités qui peuvent faire d'un homme... un homme remarquable.

Le Chien, dans une mise en scène de Christian Molgat

Partir, revenir

Avec *Le Chien*, Christian Molgat, qui semble être tombé dans la marmite du Cercle Molière quand il était petit, assure sa première «vraie» mise en scène.

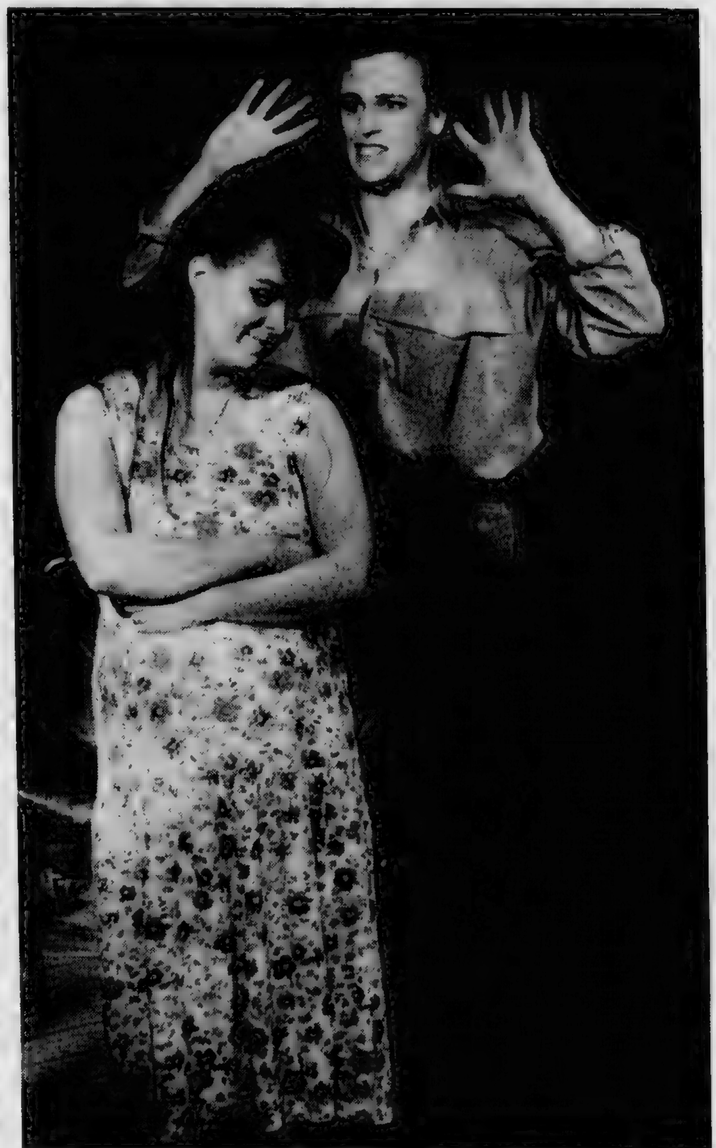
«En ce moment, dit-il, c'est la mise en scène qui m'intéresse le plus. J'aime encore beaucoup jouer, mais je commençais à être têtu dans mes rôles: je savais où je voulais que mon rôle aille, et aussi où les autres devraient aller.»

Mais il faut une certaine expérience pour se lancer dans une aventure comme la mise en scène, et après avoir passé un stage d'un an à l'École nationale de théâtre à Montréal, Christian Molgat est revenu muni d'un bagage un peu plus complet.

«*Le Chien*, dit-il, c'est mon choix. C'est une pièce d'un auteur canadien, mieux: d'un Franco-Ontarien. Et j'étais attiré par la structure éclatée de la pièce, qui n'est pas écrite de façon linéaire.»

L'action du Chien se passe dans le nord de l'Ontario, «dans cette clôture de francophones catholiques, qui ont colonisé le Nord de cette province pour établir un pont entre Saint-Boniface et le Québec. La première génération de colons a tenté de défricher une terre pauvre; la 2e s'est tournée vers l'industrie du bois ou les mines. Mais les mines et les pâtes et papier vont mal; alors les jeunes quittent.»

Le personnage de Ray, lui, revient après une absence de sept ans. Et c'est ce retour que la pièce raconte: un retour dans une famille où les hommes tentent encore de vivre d'une terre ingrate, et se transmettent des valeurs et des comportements


photo: Hubert Pantel

Le Chien est présenté au Théâtre de la Chapelle du 1er au 4 décembre, puis du 8 au 11 décembre. Billets: 233-8053.

que Ray avaient fuis.

«Il revient parce qu'il lui manque quelque chose, et pour tenter de se réconcilier avec son père, avec l'endroit où il a grandi. Mais les choses n'ont pas tellement changé.»

Reste à savoir si Ray pourra briser cette chaîne de comportements, et parfois de violence, que les hommes de la famille se transmettent. «Dans cette pièce, il y a quelque chose de détraqué chez les hommes, tandis que l'espoir et le changement arrivent par les femmes. C'est aussi une des choses qui m'a plu.»

Le Chien, qui a mérité à son auteur Jean-Marc Dalpé le prix du Gouverneur général en 1987, rappelle à Christian Molgat la situation de certains de ses amis, qui sont partis et «sentent qu'ils n'ont plus leur place dans leur milieu parce qu'ils ont changé, et que les valeurs ici n'ont pas changé».

«Chez mes amis, on dépasse la paroisse et la famille nucléaire, explique le metteur en scène. On a différents genres de relations amoureuses. Mais il y a une résistance envers ces changements, qui ne sont pas acceptés comme un progrès.

La place des jeunes et de la relève

«J'aimerais que mes amis sentent qu'ils ont leur place ici, et pour cela il faut qu'ils aient une volonté de revenir, et qu'il y ait ici une ouverture d'esprit.»

Dans sa première mise en scène, Christian Molgat avoue donc avoir cédé au cliché qui veut qu'on en profite pour «dire ce qu'on a sur le coeur».

«Je trouvais important de dire ça. Moi, je suis revenu et je sens que j'ai ma place ici, en grande partie à cause du Cercle Molière.»

Si le sujet du *Chien* est plutôt grave, la pièce n'en devient pas lourde: «Jean-Marc Dalpé sait écrire et équilibrer les scènes plus drôles et plus dramatiques.»

Autre élément important dans cette production du Cercle Molière: la place des jeunes et de la relève. Sol Desharnais a créé son premier décor ainsi que les costumes, Alain Dondo en est à sa deuxième expérience aux éclairages et Roselyne Dupuis et fera ses premiers maquillages. Chez les comédiens, Martin Lévesque et Marie-Claude McDonald, qu'on peut voir à la Ligue d'improvisation du Manitoba, sont des nouveaux venus au Cercle. Paul Léveillé, Irène Mahé et André Soulodre assurent les rôles du père, de la mère et du grand-père.

Sylviane LANTHIER

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Bandaline*** les 2 et 3 décembre; ***2 + 2*** au Mârdi Jazz le 7 décembre; ***Underground Grenouille*** le 10 décembre. Tous les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ La musique du Commandement aérien présente son ***concert annuel de Noël*** le 12 décembre à 19 h. L'orchestre interprétera des airs de Noël en compagnie de la Chorale philharmonique de Winnipeg. L'entrée est gratuite, mais on vous demande d'apporter des denrées non périssables pour la banque alimentaire militaire. Les spectateurs doivent arriver à la base des Forces canadiennes par l'entrée de la rue Sharpe.

✓ L'Orchestre de chambre du Manitoba présente un ***pot-pourri d'oeuvres contemporaines*** dont une nouvelle composition de Peter Hannan avec la participation de la clarinettiste Lori Freedman. Le 7 décembre à 20 h à l'église Westminster (745, Westminster). Billets: 783-7377.

✓ L'ensemble MusikBarock se joint au Winnipeg Baroque Ensemble pour interpréter la ***Messe en ré mineur*** de Johann Sebastian Bach. Le 12 décembre à 20 h à l'église Bethel Mennonite (870, Carter). Billets (12 $ et 15 $) disponibles à Mary Scorer Books, à la porte et au 488-2662.

✓ Le Manitoba Theatre Centre (MTC) présente une comédie musicale inspirée du roman de Charles Dickens ***A Christmas Carol***. Jusqu'au 18 décembre au Mainstage (174, av. Market). Billets (de 13 $ à 35 $): 942-6537.

THÉÂTRE

✓ Le prochain match de la Ligue d'improvisation du Manitoba: ***les Bleus et les Rouges***. Le 8 décembre à 20 h au Canot. Entrée: 5 $ (3 $ pour les membres).

EXPOSITIONS

✓ L'Alliance française présente une exposition de photographies d'André Martin intitulée ***Terroirs, Versailles***. À la galerie de l'Alliance française (934, ave Corydon) jusqu'au 15 décembre.

✓ Le Musée des beaux-arts de Winnipeg propose entre autres une exposition des oeuvres de l'artiste canadienne ***Emily Carr***. Jusqu'au 2 janvier.

✓ Le Musée de l'homme et de la nature propose une promenade dans les rues de ***Winnipeg à l'époque des années 20*** pour vivre un Noël à l'ancienne. Jusqu'au 9 janvier. Renseignements: 956-2830.

NOËL

✓ Le 12 décembre à 14 h, à la Bibliothèque de Saint-Boniface, la fleuriste Claire Lacroix donnera de l'information sur les matériaux artifiels et naturels pour fabriquer des ***couronnes de Noël*** ainsi que des trucs pour manier le pin, le cèdre et les cocottes. On abordera également la transformation en une couronne toute saison, la décoration de paniers de Noël et la composition de centres de table de Noël. Renseignements: 986-4334.

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) propose une série d'***ateliers de Noël*** en commençant avec la fabrication de couronnes de Noël le 4 décembre de 11 h à 14 h. Inscription (18,50 $ pour les membres et 20 $ pour les non-membres, matériaux fournis): 989-8355.

CONFÉRENCES

✓ Dans la série des Belles soirées du CUSB, le Collège universitaire de Saint-Boniface (200, av. de la Cathédrale) offre une soirée d'information sur ***la musique classique moderne*** avec Nicole Lafrenière. Le 8 décembre à 19 h 30 dans le salon Sportex. Entrée gratuite.

CINÉMA

✓ Le film ***Olivier Olivier*** d'Agnieszka Holland raconte l'histoire d'une famille française déchirée par la disparition du petit Olivier et aussi par sa réapparition neuf ans plus tard. À l'affiche de la Cinémathèque (100, rue Arthur) à 19 h 30 et à 21 h 30 du 3 au 9 décembre, et à 21 h 30 seulement du 10 au 16 décembre. Entrée: 5 $ (4 $ pour les étudiants et 3,50 $ pour les aînés et les membres).

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE



Le trio québécois de François Bourassa sera en vedette à la boîte de nuit Cajun Joe's le 5 décembre à 20 h. Le trio piano, contrebasse et batterie mélange des sons traditionnels au jazz moderne. Les billets (10 $) sont disponibles à Musiplex, Cajun Joe's et à Jazz Winnipeg.

25e du Festival du Voyageur

Un gros show à Winnipeg

Richard Séguin, Daniel Lavoie, Claude Léveillé, Marie-Denise Pelletier et La Bottine souriante sur une même scène, en compagnie des artistes locaux Marie-Claude McDonald et Gérald Laroche: saurez-vous résister aux promesses d'une telle soirée?

C'est le menu du spectacle gala du Festival du Voyageur, organisé pour célébrer les 25 ans de l'organisme. «Ce sera un gros show, promet l'agente de communication Debbie Guénette-Lavigne. Ça va durer au moins deux heures.»

Le spectacle gala, qui aura lieu à la salle du Centenaire le mercredi 9 février 1994, sera accompagné par une réception: «Des gens vont chanter dans le foyer de la salle du Centenaire avant le spectacle et il va y avoir un goûter.»

Les artistes invités ont en commun d'avoir tous dans le passé donné un spectacle dans le cadre du Festival: Richard Séguin en 1985 et 1993, La Bottine souriante en 1985, Claude Léveillé en 1975, Daniel Lavoie en 1990 et Marie-Denise Pelletier en 1993.

La salle du Centenaire compte 2 300 places. On peut réserver la sienne à compter du 8 décembre, au 780-3333. Prix des billets: 25 $ (taxes et frais d'agence en sus), plus le macaron de participation.

S.L.

Le coin du Cercle



Le Chien (1993).

Le père.
Le fils.
Et le chien.

Il y a un drame dans la vie de tous les fils: la coupure avec son père...

Le fils grandit. Un jour, il n'en peut plus, il claque la porte.

Il s'en va dans des contrées lointaines. Il découvre le monde. Puis le fils se découvre. Il se rend compte qu'il appartient à quelque chose. Et la rupture le ronge.

Un jour, il cogne à la porte de son père. Et c'est l'inévitable confrontation.

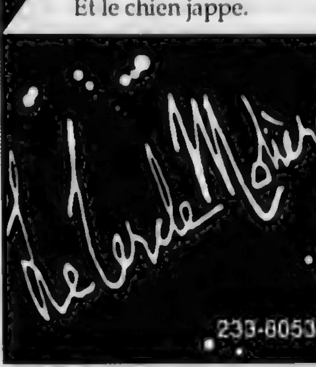
Il y a des pères qui n'attendent que ça, dans l'espoir d'une réconciliation. Mais il y en a d'autres qui essaient d'oublier jusqu'à l'existence de leur fils (et qui ne pensent qu'à lui).

Comment se parlent-ils? Les mots qui ont longtemps brûlé les entrailles finiront-ils par sortir? Pourront-ils se comprendre?

Pourront-ils se pardonner quelque chose?

En tous cas, il y a de la tension dans l'air.

Et le chien jappe.



Le 8 décembre au Musée des beaux-arts

Deux virtuoses du violon et du piano

L'Alliance française du Manitoba termine sa saison culturelle en beauté avec un concert de musique de chambre qui sera présenté le mercredi 8 décembre au Musée des beaux-arts de Winnipeg.

Deux virtuoses français, le violoniste Stéphane Tran Ngoc et le pianiste Jamie Parker, interpréteront des oeuvres de Mozart, Brahms, Ravel, Sarasate et Ysaye.

Le spectacle à 20 h à l'auditorium Muriel-Richardson. Les billets, vendus 15 $ et 12 $, sont disponibles à l'Alliance française (477-1515), au Musée des beaux-arts (786-6641) et aux comptoirs Ticketmaster (780-3333).


Stéphane Tran Ngoc.

Jamie Parker.

Le programme culturel de l'Alliance française en 1994 s'annonce aussi riche et varié que celui de cette année. Dans le domaine du théâtre, les Exercices de style de Raymond Queneau seront présentés au printemps, et Fin de partie, de Samuel Becket, à l'automne.

En musique, on pourra écouter le quartet de jazz de Louis Sclavis lors du Festival de jazz de Winnipeg en juin, et, à l'automne, un concert de musique baroque présenté par le Parlement de musique.

Également au programme: un exposition de peinture haïtienne et une exposition de photos sur Médecins du monde.

L.G.

Le jeu de l'Alliance

Comment appelle-on un groupe de deux musiciens?

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté le lundi 6 décembre à 9 h précises au 237-4823. Les deux premières bonnes réponses donneront droit à une paire de billets gratuits pour le concert du 8 décembre.

Le 8e Concours phonogramme

CKSB cherche la chanson originale

Pour la 8e année consécutive, CKSB est à la recherche de la chanson populaire de langue française originale de l'année, ainsi que de la meilleure pièce instrumentale originale de l'année (conjointement avec CBW de Winnipeg).

Le concours d'adresse aux auteurs et compositeurs du Manitoba et du Nord-Ouest ontarien. Pour participer, il faut fournir à CKSB un enregistrement sur cassette de la pièce proposée avec une copie des paroles des chansons au plus tard le 4 janvier 1994.

Les pièces seront soumises à un jury dont le choix sera annoncé le 11 janvier. Les pièces gagnantes seront enregistrées en multipistes par Radio-Canada entre le 30 janvier et le 4 février. Infos: Daniel Tougas (788-3229).





Télé-horaire de la semaine du 4 au 10 décembre 1993

Samedi 4 décembre

7h30 CBWFT **Vazimolo**
7h31 CBWFT **Les oursons volants**
7h55 CBWFT **La petite sirène**
8h00 T-M **La forêt magique**
8h20 CBWFT **Looping**
8h30 T-M **Bugs Bunny**
8h40 CBWFT **Où est Charlie?**
9h00 T-M **Batman**
9h05 CBWFT **Vazimolo**
9h30 T-M **Le journal de l'histoire**
9h45 CBWFT **La bande à Dingo**
10h00 T-M **C'est un abat!**
10h10 CBWFT **Tiny Toons**
10h15 TV-5 **Viva**
10h35 CBWFT **Robin des bois junior**
11h00 CBWFT **Le rêve d'Émilie**
T-M **Cinémaximum: Le retour de la planète des singes**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 CBWFT **La cour en direct**
TV-5 **Questions pour un champion**
12h00 CBWFT **Ma maison**
TV-5 **Bouillon de culture**
12h30 CBWFT **L'univers des sports**
13h00 T-M **Cinémaximum: Soleil rouge**
13h30 TV-5 **Faut pas rêver**
14h30 TV-5 **Le magazine olympique**
15h00 T-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Reflets**
15h30 CBWFT **Génies en herbe**
T-M **Les héros de l'hiver**
16h00 CBWFT **La course destination monde**
T-M **Oxygène**
TV-5 **Génies en herbe**
16h30 T-M **L'événement du samedi**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ciné-extra: La bamba**
TV-5 **Clip postal**
17h20 CBWFT **Raison passion**
17h30 TV-5 **Rédacteurs en chef**
18h00 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 T-M **Ciné-extra: Meurtre dans l'objectif**
TV-5 **Frou-frou**
20h00 TV-5 **La chance aux chansons**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Supercopter**
21h20 CBWFT **Les nouvelles du sport**
21h30 T-M **Benny Hill**
21h45 CBWFT **Célébrons avec...**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Le cercle de minuit**
22h45 CBWFT **Télé-sélection: Aux sources du Nil**
22h49 T-M **Ciné-lune: Le maître de la Camorra**
23h05 TV-5 **Kaléidoscope**
23h30 TV-5 **Journal télévisé suisse**
0h00 TV-5 **Frou-frou**
0h49 T-M **Fermeture**
0h55 TV-5 **Ovations**
1h20 CBWFT **Fin des émissions**
2h25 TV-5 **RFI**

FILMS

*19h00 T-M **Meurtre dans l'objectif***
Am. 1986. Comédie policière. Après avoir saisi sur clichés les éléments d'un meurtre, un photographe est entraîné dans une folle équipée.

*22h45 CBWFT **Aux sources du Nil***
É.-U. 1990. Drame. En 1854, en Afrique du Nord, John Speke, capitaine anglais, rejoint le géographe irlandais Richard Burton à la recherche de la source du Nil. Ils seront faits prisonniers et lors de sa libération, Speke, se croyant trahi par Burton, s'arrogera seul le crédit de la découverte.

*22h49 T-M **Le maître de la Camorra***
It. 1986. Drame policier. À partir de sa cellule, un criminel condamné à la prison pour meurtre réussit à s'imposer comme le chef de la mafia.

Dimanche 5 décembre

7h30 CBWFT **Vazimolo**
T-M **Vision mondiale**
7h31 CBWFT **Babar**
7h55 CBWFT **Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson**
8h20 CBWFT **Le livre de la jungle**
8h45 CBWFT **Doug**
9h00 T-M **Batman**
9h15 CBWFT **Manigances**
9h30 T-M **Seconde nature**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église Sainte-Bernadette de Lévis par Jean-Guy Gauvin, ptre.**
T-M **On rénove**
10h15 TV-5 **Planète musique**
10h30 T-M **Finances**
11h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Cinémaximum: Sentence à vie**
11h05 CBWFT **La semaine verte**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **Second regard**
TV-5 **Jamais sans mon livre**
12h30 CBWFT **En toute liberté**
13h00 CBWFT **L'univers des sports**
T-M **Cinémaximum: Meurtre à Hollywood**
TV-5 **Repères**
13h55 TV-5 **Le monde est à vous**
15h00 CBWFT **Sous la couverture**
T-M **Justice pour tous**
15h30 T-M **Perfecto**
TV-5 **Bon week-end**
16h00 CBWFT **La ruée vers l'art**
T-M **Vins et fromages**
TV-5 **30 millions d'amis**
16h30 T-M **L'événement**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
17h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
T-M **Dinosaures**
TV-5 **L'école des fans**
17h30 T-M **Docteur Doogie**
17h40 TV-5 **Magellan**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **J.E.**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h35 TV-5 **Champ libre**
19h00 CBWFT **De quoi j'ai l'air?**
T-M **Cinéma du dimanche: Le Mississippi brûle**
TV-5 **7 sur 7**
20h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Lévesque-Turcotte: nouvelle administration**
TV-5 **Jamais sans mon livre**
21h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Dossier**
TV-5 **Ça n'arrive qu'une fois**
21h30 T-M **La vie des gens riches et célèbres**
22h00 CBWFT **Le dimanche**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Scully rencontre**
22h35 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h38 T-M **Vision mondiale**
23h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h25 CBWFT **Ciné-club: Les damnés**
23h38 T-M **Finances**
23h40 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
0h08 T-M **Fermeture**
0h10 TV-5 **7 sur 7**
1h10 TV-5 **Jamais sans mon livre**
2h00 CBWFT **Fin des émissions**
2h10 TV-5 **RFI**

FILMS

*19h00 T-M **Le Mississipi brûle***
Am. 1988. Drame social. Durant l'été 1964, dans une région rurale du Mississippi, deux agents du FBI sont chargés d'enquêter sur la disparition de trois activistes qui militaient en faveur des droits civiques.

*23h25 CBWFT **Les damnés***
Ital.-RFA. 1969. Drame. La vie tumultueuse et tragique d'une grande famille industrielle dans l'Allemagne des années 1933-1936.

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 T-M **Salut, bonjour!**
6h35 CBWFT **Rahan**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 T-M **Bla bla bla**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
T-M **Top modèles**
9h30 T-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Les chatouilles du matin**
T-M **Bon appétit**
10h01 CBWFT **Pacha et les chats**
10h15 CBWFT **Johnson et ses amis**
TV-5 **La méthode Victor**
10h30 CBWFT **Caliméro**
T-M **La vie à Montréal**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
TV-5 **Gourmandises (vendredi)**
10h45 T-M **Première ligne**
TV-5 **Oxygène (lundi)**
TV-5 **Scully rencontre (mardi)**
TV-5 **Nord sud (mercredi)**
TV-5 **Feu vert (jeudi)**
TV-5 **Découverte (vendredi)**
11h00 CBWFT **Les temps modernes**
T-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 TV-5 **Questions pour un champion**
TV-5 **Tell quel (vendredi)**
12h00 CBWFT **Le midi**
T-M **Santa Barbara**
TV-5 **Dites-moi (lundi)**
TV-5 **Frou-frou (mardi)**
TV-5 **Téléscope (mercredi)**
TV-5 **Géopolis (jeudi)**
TV-5 **Faits divers (vendredi)**
12h30 CBWFT **Mon amour, mon amour**
12h45 TV-5 **7 jours en Afrique**
13h00 T-M **Les feux de l'amour**
TV-5 **Les brûlures de l'histoire (lundi)**
TV-5 **Bas les masques (mardi)**
TV-5 **Taratata (mercredi)**
TV-5 **Les dames de la côte (jeudi)**
TV-5 **Envoyé spécial (vendredi)**
13h30 CBWFT **Les craquantes**
14h00 CBWFT **Pourquoi pas l'après-midi?**
T-M **Au nom de la beauté**
TV-5 **Panorama (lundi)**
14h15 T-M **Sans plus, ni moins**
14h30 TV-5 **La chance aux chansons**

★ FILM À VOIR CETTE SEMAINE ★

Alice
Le vendredi 10 décembre à 18 h 30 à la télévision de Radio-Canada

É.-U. 1990. Comédie dramatique. Alice mène une vie oisive et insatisfaisante aux côtés d'un homme riche et distant. Sa rencontre avec un médecin chinois, qui lui prescrira d'étranges potions, bouleversera complètement sa vie.

Lundi 6 décembre

15h00 CBWFT **Mémoire en jeu**
T-M **Secrets de famille**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Tic et Tac les rangers du risque**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé belge**
16h45 TV-5 **Le jardin des bêtes**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **En toute liberté**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Là, tu parles!**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Le hockey Molson export à TVA**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Cormoran**
TV-5 **Téléobjectif**
20h00 CBWFT **À tout prix**
TV-5 **Bas les masques**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
21h10 TV-5 **Tell quel**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 T-M **Benny Hill**
21h35 TV-5 **Paris surface**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **La porte d'or**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h57 T-M **Première ligne**
23h00 CBWFT **Taquinons la planète!**
23h25 TV-5 **Journal télévisé belge**
23h30 CBWFT **La ruée vers l'art**
23h42 T-M **Fermeture**
23h55 TV-5 **Bas les masques**
0h30 CBWFT **Fin des émissions**
1h00 TV-5 **Téléobjectif**
1h55 TV-5 **RFI**

Mardi 7 décembre

15h00 CBWFT **À plein temps**
T-M **Secrets de famille**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Tic et Tac les rangers du risque**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Fais-moi peur!**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse française**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord sud**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Chambres en ville**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Marilyn**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Montréal P.Q.**
T-M **Le match de la vie**
TV-5 **Temps présent**
20h00 CBWFT **Au nord du 60e**
T-M **Un siècle de chansons**
TV-5 **Stars 90**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h35 TV-5 **Évasion**
22h57 T-M **Première ligne**
23h00 CBWFT **Au-delà du 6 décembre**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h25 TV-5 **Revue de presse française**
23h30 CBWFT **Découverte**
TV-5 **La porte d'or**
23h42 T-M **Fermeture**
0h20 CBWFT **Second regard**
0h50 CBWFT **Fin des émissions**
1h00 TV-5 **Temps présent**
2h00 TV-5 **RFI**

Mercredi 8 décembre

15h00 CBWFT **Parlez-moi d'hier**
T-M **Secrets de famille**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Tic et Tac les rangers du risque**
T-M **Secrets de famille**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Système 93**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse arabe**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **La poule aux oeufs d'or**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Le hockey Molson export à TVA**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Sous un ciel variable**
TV-5 **Géopolis**
19h45 TV-5 **7 jours en Afrique**
20h00 CBWFT **Enjeux**
TV-5 **Seulement par amour: Jo**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 T-M **Benny Hill**
TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h35 TV-5 **Espace francophone**
23h00 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h01 T-M **Première ligne**
23h25 TV-5 **Revue de presse arabe**
23h30 CBWFT **La course destination monde**
TV-5 **Seulement par amour: Jo**
23h46 T-M **Fermeture**
0h30 CBWFT **En toute liberté**
1h00 CBWFT **Fin des émissions**
TV-5 **Géopolis**
1h45 TV-5 **7 jours en Afrique**
2h00 TV-5 **RFI**

Jeudi 9 décembre

15h00 CBWFT **Le monde dans votre assiette**
T-M **Secrets de famille**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Tic et Tac les rangers du risque**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Mission top secret**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse africaine**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Livraison spéciale**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Les choix d'une nation**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Marilyn**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Restez à l'écoute**
T-M **La trentaine**
TV-5 **À communiquer**
20h00 CBWFT **Tous pour un**
T-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**
20h30 CBWFT **Autostop**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h35 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h40 TV-5 **Dossiers justice**
22h57 T-M **Première ligne**
23h00 CBWFT **Les pieds dans les plats**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h25 TV-5 **Revue de presse africaine**
23h30 CBWFT **Sur invitation**
TV-5 **Envoyé spécial**
23h42 T-M **Fermeture**
0h00 CBWFT **Sous la couverture**
1h00 CBWFT **Cinéma: Miss Mona**
1h10 TV-5 **À communiquer**
2h00 TV-5 **RFI**
3h35 CBWFT **Fin des émissions**

FILMS

*1h00 CBWFT **Miss Mona***
Fr. 1986. Drame de moeurs. À Paris, un immigrant maghrébin et un vieux travesti s'associent pour tenter de réunir l'argent nécessaire à la réalisation de leurs rêves.

Vendredi 10 décembre

15h00 CBWFT **Comment ça va?**
T-M **Secrets de famille**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
T-M **Claire Lamarche**
15h45 TV-5 **Pyramides**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Tic et Tac les rangers du risque**
16h15 TV-5 **Gourmandises**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Les débrouillards**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse canadienne**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Les aventures de Tintin**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Oxygène**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Rira bien...**
TV-5 **Journal télévisé de FR2**
18h30 CBWFT **Les grands films: Alice**
T-M **Ciné-enquête: In vino veritas**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 TV-5 **Thalassa**
20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
20h30 T-M **Alimentaire, mon cher Watson!**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 TV-5 **Théâtre**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h00 CBWFT **Country centre-ville**
T-M **Ciné-lune: L'adieu aux armes**
23h20 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **Cinéma: L'homme à la tête fêlée**
23h45 TV-5 **Revue de presse canadienne**
23h50 TV-5 **Bouillon de culture**
1h20 TV-5 **Thalassa**
1h35 CBWFT **Fin des émissions**
2h00 T-M **Fermeture**
2h20 TV-5 **RFI**

FILMS

*18h30 CBWFT **Alice***
É.-U. 1990. Comédie dramatique. Alice mène une vie oisive et insatisfaisante aux côtés d'un homme riche et distant. Sa rencontre avec un médecin chinois, qui lui prescrira d'étranges potions, bouleversera complètement sa vie.

*18h30 T-M **In vino veritas***
Am. 1990. Drame policier. Lors d'une visite dans un domaine viticole californien, une avocate est confrontée au meurtre d'un des deux propriétaires.

*23h00 T-M **L'adieu aux armes***
Am. 1957. Drame de guerre. Engagé comme ambulancier dans l'armée italienne, un Américain s'éprend d'une infirmière.

*23h30 CBWFT **L'homme à la tête fêlée***
É.-U. 1966. Comédie. Un poète méconnu vit d'expédients en attendant de terminer sa plus grande oeuvre. Sa femme, inquiète de ses crises d'humeur et de sa soudaine incapacité d'écrire, le confie à un psychiatre.

La 3e édition du Festival de théâtre des aînés

«À notre âge, on a besoin de rire beaucoup!»

Depuis 1988, les aînés de différentes communautés montent sur les planches, certains pour la première fois de leur vie. L'édition 1993 du Festival de théâtre des aînés, du 24 au 27 novembre, mettait en vedette les vétérans de Saint-Adolphe, et Saint-Boniface ainsi que les nouveaux venus de Saint-Laurent et de Sainte-Anne-des-Chênes.

À Saint-Adolphe, Gabrielle Courchaine écrit des pièces depuis cinq ans. Elle en assure aussi la mise en scène, mais ne s'aventure pas sous les feux des projecteurs.

«C'est un défi d'écrire quelque chose de nouveau chaque année. Celle de cette année, *Quel mal de tête!*, je l'ai écrite la première fois il y a cinq ans. Avec seulement deux personnages, c'est plus difficile à jouer. Mais les deux comédiens se connaissaient bien.»

Pour sa part, Évelyne Carrière de Saint-Laurent tentait une première expérience comme auteure, comme metteure en scène et comme comédienne de la pièce ***La Poumonie de Paul-Émile***.

«J'ai rassemblé plusieurs vieilles histoires et j'ai écrit une pièce. C'est pas toujours facile de diriger en même temps. En discutant avec les autres, on a trouvé des façons d'améliorer la pièce. Mais c'est toujours moi qui avais le dernier mot!»

Évelyne Carrière et son mari Paul-Émile, les deux principaux comédiens ont répété, leur texte tous les jours. Puis ils répétaient en groupe une fois par semaine. «On a beaucoup aimé l'expérience. On nous a déjà dit de nous préparer pour l'année prochaine. On va essayer de penser à quelque chose. À notre âge, on a besoin de rire beaucoup.»

Malgré ses 15 ans d'expérience avec les Bière et saynètes de Sainte-Anne-des-Chênes, Annette Charrière participait au Festival pour la première fois en 1993. Elle a fait courir son stylo (en compagnie de Janine Tougas) pour pondre ***C'est ben pour dire, hein?***

«Il n'y avait pas une grosse direction à faire. Je travaillais avec des femmes que je connaissais, souligne Annette Charrière, également comédienne dans la pièce. On a eu beaucoup de plaisir à répéter. À Saint-Boniface, on a revu des gens qu'on n'avait pas vus depuis longtemps et on a fait des nouvelles connaissances.»



Des vétérans et des nouveaux venus: (de g. à d.) Évelyne Carrière, Bazil Carrière, Gabrielle Courchaine, Corinne Leblanc-Fenez et Annette Charrière.

L'ancienne directrice de Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), Corinne Leblanc-Fenez, de Saint-Boniface, a longtemps été coordonnatrice du projet de théâtre. Mais le Festival 1993 marquait sa première expérience de comédienne.

«Quand on manque une ligne, l'auditoire ne s'en rend pas compte mais les autres comédiens le remarquent. Alors on se reprend et on improvise. Puisqu'on est tous amateurs, on ne s'en fait pas trop!»

«D'abord qu'on ne reste pas planté là! Si on réussit à faire rire, ajoute Bazil Carrière, comédien avec le groupe de Saint-Boniface depuis trois ans, voilà toute la satisfaction».

Karine BEAUDETTE

À l'Alliance française de Winnipeg

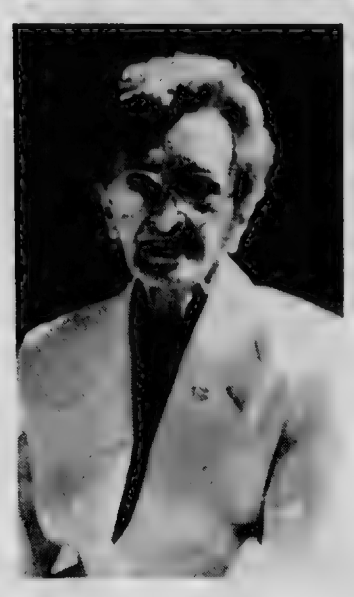
Une voix aux écrivains

Une série de lectures publiques de textes littéraires écrits par des auteurs.es du Manitoba débutera le vendredi 10 décembre, à 20 h, à l'Alliance française, 934, rue Corydon.

Les organisateurs sont particulièrement à la recherche de jeunes écrivains qui, ayant publié ou non, ressentent le désir de partager leurs écrits. Une série de soirées de paroles et musiques pourraient être organisées au cours de l'hiver.

Infos: Louise Fiset (237-0295), Jacqueline Barral (774-6979) ou Simone Chaput (237-5020).

Nécrologies



Cécile Mulaire
(née Préfontaine)
1911 – 1993

Paisiblement, à l'Hôpital général de Saint-Boniface, le mercredi 10 novembre 1993 est décédée Mme. Cécile Mulaire à l'âge de 82 ans. Elle était une résidente du Centre hospitalier Taché depuis 1986.

Mme Mulaire est née le 14 mai 1911 à Saint-Boniface, fille d'Eugénie (Toupin) et de Joseph Préfontaine. Son enfance se déroula à Saint-Boniface, puis à Cypress River (Manitoba), et à Saint-Pierre-Jolys où étaient ses grands-parents paternels, Adélinde (Gratton) et Ovide Préfontaine. Ses grands-parents maternels, Regina (Champigny Deslandes) et Alphonse Toupin, habitaient à Saint-Jean-Baptiste.

En 1925, sa famille tenta l'aventure à Coral Gables, quartier de Miami en Floride. C'est ainsi que l'adolescente fréquenta le Ponce de Leon High School, où elle se découvrit un talent pour la peinture et le violon. De retour à Saint-Pierre-Jolys, dès 1928, elle y termina son secondaire, et participa à plusieurs soirées paroissiales, en tant que violoniste amateure. Jeune femme, elle suivit un cours de dessin publicitaire, par correspondance, d'une école américaine, et elle fut la secrétaire de l'agronome Lafrance de Saint-Pierre-Jolys.

Cécile Préfontaine épousa Télesphore Mulaire, fils d'Amanda (Beauvais) et de Joseph Mulaire, en l'église de Saint-Pierre-Jolys, le 22 novembre 1934. En 1935, elle donna naissance à une fille, Marguerite, qui décéda après quelques jours. Sa fille Flora naquit en 1936, et ses fils Raymond et Bernard, en 1941 et en 1945, respectivement.

En 1953, elle déménagea à Saint-Boniface avec son mari et ses enfants. Pendant de nombreuses années par la suite, elle fut représentante pour les produits Beauty Counselors. De nombreuses dames de Saint-Boniface se souviennent sans doute d'elle faisant des présentations chez elles. Vers 1958, Mme Mulaire fut embauchée à l'Hôpital général de Saint-Boniface comme téléphoniste-réceptionniste. Nombreux encore sont ceux et celles qui se souviennent d'elle à cause de cet emploi qu'elle tint jusqu'à sa retraite en 1976.

Durant les années 70, Mme Mulaire reprit les pinceaux et suivit de nombreux cours d'art offerts à l'ancien Centre culturel de Saint-Boniface, à l'actuel CCFM et à la Galerie d'art de Winnipeg. Elle a longtemps habité rue Horace, puis au «Châteauguay», rue Goulet.

Mme Mulaire s'est beaucoup plu au Centre hospitalier Taché. Alors que certains craignent de se retrouver dans une telle institution, Mme Mulaire, elle, réintégrait un monde qui avait été celui de sa vie active. "Taché is my home now", avait-elle dit un jour à un chauffeur de taxi. Ce témoignage en dit long sur la qualité de l'accueil, des soins et des amitiés que lui réserva ce milieu.

Outre sa fille Marguerite, Mme Mulaire avait perdu son jeune frère Raymond, décédé en 1937, son époux en 1962, son père en 1963, sa mère en 1970 et sa soeur Flora (Willard Geib) en 1973. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Flora (Roland Gaudry) de Burnaby (Colombie-Britannique), Raymond (Jeannette Chouinard) de Gravelbourg (Saskatchewan) et Bernard de Montréal; sa soeur Laurette (Everard Bookman) de Valley Stream (New York); ainsi que ses dix petits-enfants, les conjoint/conjointes de cinq de ceux-ci, et ses treize arrière-petits-enfants. Pleurent aussi son départ de nombreux parents, connaissances et amies.

La messe de la Résurrection fut célébrée en l'église du Précieux-Sang, à Saint-Boniface le samedi 13 novembre 1993 à 10 h 30, précédée du visionnement du corps à 10 h. Rossel Mulaire et Louise Gaudry, petit-fils et petite-fille, firent les lectures. Marcelle LeBlanc, nièce, fit les prières universelles. Durant la communion, Carole Mulaire, petite-fille, exécuta à la flûte «Si tu entends...»

Les porteurs étaient ses deux petits-fils: Gérald Gaudry et Patrick Mulaire; ses neveux: André Croteau, Guy Mulaire, Jean Mulaire et Maurice LeBlanc.

L'inhumation des cendres a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface, le lundi 15 novembre 1993 à 14 h.

La famille de Mme Cécile Mulaire remercie d'une façon spéciale les personnes qui ont entouré et réconforté leur mère durant ses derniers moments. La famille désire aussi exprimer ses profondes reconnaissances à l'abbé Marcel Damphousse, à la Chorale de la paroisse, à l'organiste, à René Mulaire (neveu) pour son chant, aux dames qui ont servi le goûter, ainsi qu'à tous les parents et amis pour leur témoignage de sympathie, leur assistance aux funérailles, leurs offrandes de messes, fleurs, cartes et dons.

Un merci aussi aux Soeurs Grises pour leur généreux appui et au Centre hospitalier Taché pour les bons soins que notre chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman a reçus durant les sept dernières années.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue THÉRÈSE LEMIEUX, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 15e jour de janvier 1994.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour de novembre 1993.

ROBERT BÉTOURNAY
Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ANNA MARIE GUYOT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le 15e jour de janvier 1994.

FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour de novembre 1993.

ROBERT BÉTOURNAY
Procureurs de la succession



Julien Morin, O.M.I.
(1914 – 1993)

La vie en cours

Julien Morin fut un enfant comme les autres. Ses confrères, parfois un peu malins, n'ont pas manqué l'occasion de lui rappeler ses origines sur le sol américain. Lui-même ne dédaignait pas le ton blagueur qui l'interpellait ainsi.

Né à Duluth au Minnesota, de parents francophones et strictement catholiques, Julien recevra, comme il se devait, une éducation capable de répondre aux aspirations d'un père et d'une mère conscients de leurs responsabilités. Après son cours élémentaire à l'école paroissiale et son cours secondaire au Juniorat de la Sainte-Famille à Saint-Boniface (Manitoba), Julien fera choix de la communauté des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. Tout comme ses confrères, il fera son noviciat à Saint-Laurent (Manitoba) et ses études philosophiques et théologiques à Lebret en Saskatchewan. La maladie retardera sa date d'ordination au sacerdoce, soit environ trois ans.

Les rapports de ses supérieurs sont unanimes à voir en Julien un type riche en qualités surnaturelles et en talents variés dans une attitude aussi polie qu'aimable. Les tâches qui lui seront confiées sont la preuve de la confiance mise en sa compréhension et son dévouement.

Le cours de la vie

Julien sera tour à tour professeur, prédicateur, assistant en paroisse, aumônier, directeur d'école résidentielle pour autochtones. Ajoutons à cela, des études spécialisées en catéchèse à Paris et à Strasbourg. Tout un ensemble d'activités apostoliques déroulées au jour le jour comme un ruban de soleil au rythme de son dévouement, son état de santé et de ses aspirations apostoliques.

Julien fut celui qui répond toujours à l'appel selon les besoins. Le fruit vert tient attaché à la branche; mais le fruit mûr se détache facilement. Doué d'une grande maturité spirituelle, Julien connaissait la saveur du fruit mûr pour avoir éprouvé le mûrissement mystérieux au cours d'une longue maladie acceptée dans tous les détours insidieux que la délicatesse divine utilise parfois avec ceux qu'elle aime.

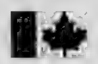
On peut dire aussi que Julien jouissait d'un grand pouvoir d'adaptation grâce, sans doute, à son bon tempérament et à son esprit d'obéissance. On peut arracher un homme de son pays, mais on n'arrache pas un pays de son coeur. En ce sens, Julien demeurera jusqu'au dernier moment de sa vie franco-américain de coeur et canadien de service. Fils de l'Église dans un ministère profondément apostolique, et fils de la terre dans un comportement humain fait de sensibilité et de joie, un peu comme s'exprimait Bob Woodward en disant: «Dans toute activité humaine il y a ce qui se trouve au-dessus de la ligne et ce qui se trouve au-dessous. Au-dessus, ce que vous faites d'après le livre; et au-dessous la manière dont vous accomplissez votre tâche.»

L'autre rive

Le soir venu, Jésus dit: «Passons à l'autre rive.» Oui, le bateau s'en va... Ceux qui restent et qui regardent le bateau partir voient peut-être des visages angoissés, des questions dans des yeux quelque peu inquisiteurs et inquiets; mais ils ne manquent pas de ressentir un grand sentiment de paix, sachant qu'il n'y a que des vivants sur les deux rives: ceux qui terminent le voyage et ceux qui attendent de partir à leur tour. Mission accomplie, vie de lumière et de joie d'un côté, de l'autre côté, mission de salut, vie de foi et d'espérance.

Le Père Julien Morin est décédé le 24 novembre 1993 au Foyer Valade. Les funérailles ont eu lieu le lundi 29 novembre en l'Église du Précieux-Sang à Saint-Boniface et l'inhumation dans le cimetière de Saint-Boniface.

Benoit Paris, o.m.i.



Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef de Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation en faisant la demande à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



Dorothée Desrosiers
(Gobeil)
(1901 – 1993)

Paisiblement le mercredi 24 novembre 1993 à l'hôpital de Sainte-Anne, est décédée Dorothée Desrosiers à l'âge de 92 ans.

Dorothée a été précédée par son époux bien-aimé, Horace Desrosiers, le 28 août 1977; par ses parents; ses frères, Arthur et Gérard; ses trois soeurs religieuses, Yvonne, Angeline, Alice S.N.J.M., Emilienne Soeur du Précieux Sang; et une petite fille Lynne Vielfaure.

Elle laisse dans le deuil ses six enfants, Lucien (Bill) et son épouse Thérèse (Gauthier), Solange et Albert Vielfaure, Hélène et Ed McShane, Gérard et Gwen (Parcels), Gilbert et Lois (Broste), Anita et Rosaire Courcelles. Elle laisse aussi dans le deuil ses soeurs, S. Aurise Gobeil S.N.J.M., Laurette Rougeau (Wilfrid), Irène Lapointe (Raymond), Ida Lacasse (Aurèle); ses belles-soeurs, Ernestine Gobeil et Augustine Gobeil; 19 petits-enfants, 17 arrière-petits-enfants.

Dorothée est née en 1901 à Otterburne, deuxième fille de Moïse Gobeil et Anna Joyal. Elle épousa Horace Desrosiers le 7 octobre 1925 et ils demeurèrent à Otterburne où ils ont élevé leur famille. À partir de 1977 elle demeura à La Broquerie. Durant son séjour elle s'est fait beaucoup d'amis et de connaissances. Ce qui la rendait la plus heureuse c'était d'être entourée de ses enfants et ses petits-enfants. Toute sa vie elle a été pour sa famille un exemple d'une femme de grande foi.

Les porteurs étaient six petits-fils, Paul, Denis, Claude Vielfaure, Marcel Desrosiers, Michael McShane et George Burrow.

Les prières furent récitées en l'église de La Broquerie à 10 h 30, le samedi 27 novembre suivies de la messe de la Résurrection. Les funérailles étaient présidées par l'abbé Ron Hochman. L'inhumation se fit au cimetière d'Otterburne.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins. Ceux qui le désirent pourront faire un don à la Fondation des maladies du coeur, 301-352, rue Donald, Winnipeg, R3B 2H8 ou à l'oeuvre charitable de votre choix.

La famille désire exprimer sa profonde reconnaissance au Docteur Gérald Gobeil et le personnel dévoué de l'hôpital de Sainte-Anne, à l'abbé Jeanneau pour lui avoir administré le sacrement des malades, à tous les parents, amis pour leur assistance aux funérailles, leur témoignage de sympathie, cartes, offrandes de messe ou prières.

Sincères remerciements au célébrant le père Ron Hochman, aux servants, lecteurs, porteurs, ceux qui ont recueilli les offrandes, la chorale et l'organiste.

Un merci aux dames de la paroisse pour le goûter, le Salon mortuaire Desjardins, aux dames Garant et Mulaire pour avoir dirigé les prières au cimetière.

«Au revoir, Mémère, bien-aimée»

Calendrier COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province du 3 au 9 décembre

Le vendredi 3 décembre

Saint-Léon

17 h 30
Club Simon-Nivon
Souper pour les 60+ ans
Confirmer au 744–2845-2529-2252

Somerset

Club d'âge d'or
500 ou "shuffleboard"

Le samedi 4 décembre

Brandon

10 h 30
Franc-Ouest
Déjeuner-rencontre

Le dimanche 5 décembre

Saint-Pierre-Jolys

9 h 00
Chevaliers de Colomb
Déjeuner aux crêpes
Info: 433–7859

Le lundi 6 décembre

Saint-Jean-Baptiste

Caisse populaire
Réunion annuelle

Sainte-Rose-du-Lac

Caisse populaire
Réunion annuelle

Le mardi 7 décembre

Saint-Boniface

19 h 30
Service de Conseiller
Réunion annuelle
Info: 237–8295

Saint-Léon

14 h 00
Club Simon-Nivon
Rencontre des aînés
Info: Édith 744-2529
17 h 30
Club Simon-Nivon
Souper pour les 60+ ans
Confirmer au 744–2845-2529-2252

Somerset

19 h 30
Filles d'Isabelle
Soirée de Noël

Le mercredi 8 décembre

Somerset

14 h 00
Carmelle et Gabrielle Boulet
Chants de Noël

Le jeudi 9 décembre

Sainte-Anne

Caisse populaire
Réunion annuelle

*Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au **233–2556** ou **1–800–665–4443**.*

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.I.P.

SPORT

Les Selects d'Eastman de la Ligue midget AAA

La matière brute des dépistages

C'est toujours une année de transition dans une ligue midget. Les plus jeunes arrivent alors que d'autres se préparent à graduer vers d'autres niveaux, les rangs juniors majeurs, la ligue de l'Ouest ou même les rangs universitaires.

Mais il reste qu'un jeune hockeyeur qui se taille une place avec la formation de la Ligue midget AAA peut dire avec confiance qu'il est un des meilleurs de la province. (1)

Un des vétérans des Selects cette année est Patrick Saurette d'Aubigny. Il n'a que 17 ans, mais on lui demande déjà de jouer un rôle beaucoup plus important à sa deuxième saison avec l'équipe.

«On a des jeunes qui n'ont que 14 ou 15 ans. Ils se sentent peut-être défavorisés des fois à cause de leur âge. Il faut leur parler pour qu'ils sachent qu'ils sont importants dans l'équipe. Sur la glace, ça vient naturellement. C'est dans l'autobus et dans les hôtels qu'on doit se rappeler de les inclure.»

«Quand je suis rentré dans la Ligue, j'avais déjà 16 ans alors j'étais pas mal prêt. J'étais plus à l'aise que beaucoup des gars qui commençent à 14 ou 15 ans. J'ai eu un peu de gribouille dans le ventre mais ça s'est bien passé.»

Ali Laroche est une recrue d'Eastman. Mais l'ajustement se fait un peu plus facilement pour le natif de Saint-Malo, âgé de 17 ans.

«Au début, je n'avais pas gros du temps sur la glace. J'ai trouvé ça difficile. Là, ça va mieux. Les joueurs sont tous bons à ce niveau, mais je me suis ajusté assez facilement.»

Ce sont les plus jeunes qu'on surveille de façon plus attentive.



Patrick Saurette, d'Aubigny. photo: Jean-Pierre Dubé



André Lavack, de Sainte-Anne.

S'ils peuvent se tailler des postes à 14 ou 15 ans, c'est qu'ils ont de l'habileté. André Lavack, de Sainte-Anne-des-Chênes, n'a que 15 ans, mais en est déjà à sa deuxième saison avec Eastman.

«Je suis beaucoup plus confiant cette année. J'aime être l'agresseur et cette année, je réussis vraiment à jouer mon rôle.» Lavack compte se joindre aux Pats de Régina de la Ligue de l'Ouest l'an prochain. Il a été leur premier choix au repêchage bantam. Lavack sait ce qu'on attend de lui.

«Il faut que j'apprenne quand être l'agresseur et quand me contrôler. Je suis prêt pour le jeu rude. J'ai même pris des leçons de boxe avec un gars de Sainte-Anne (Stéphane Bazin) pour savoir me défendre.»

Les dépisteurs se présentent nombreux au match d'Eastman pour surveiller le progrès du plus jeune joueur des Selects. L'ailier gauche Patrick Gosselin, 14 ans, attire l'attention de la Ligue de l'Ouest depuis sa présence au sein des Selects de Winnipeg l'an dernier.

«Je ne pensais pas que j'étais si bon que ça. Mais là, quand j'ai fait les Selects, j'ai commencé à penser que je pourrais peut-être un jour jouer à un meilleur niveau, comme dans la Ligue de l'Ouest.»

Alors que Gosselin et Lavack ont fait le saut du hockey pee wee au midget, Eric Plourde, un défenseur natif du Nouveau-Brunswick, a fait un saut un peu plus inusité, allant du hockey senior au midget.

«Jouer dans la Hanover-Taché avec Sainte-Anne m'a vraiment aidé. J'ai beaucoup appris, surtout comment jouer défensivement.»

«Cette année, il faut apprendre des systèmes de jeu. Je ne connaissais pas du tout cette partie-là du jeu. Avec les pee wee et même dans la Hanover-Taché, il n'y a pas vraiment de système.»

L'an prochain, ce sera un tout nouveau groupe à Eastman. Saurette et Laroche poursuivront des carrières juniors ailleurs. Lavack devrait passer à la Ligue de l'Ouest. Plourde et Gosselin, qui sait? À 16 et 15 ans, ils seront des vétérans à Eastman ou des recrues ailleurs.

André BRIN

(1) Signalons le travail de deux autres Franco-Manitobains dans la Ligue midget AAA. Serge Chartier, de Saint-Lazare, a déjà 15 buts à son actif avec les Chiefs de Yellowhead. Entretemps, Gérald Tétrault de Saint-Boniface, a totalisé 13 points à ses cinq derniers matchs avec les Warriors de Winnipeg. Il en a maintenant 21 en 14 matchs.

En bref

Ligue Hanover-Taché

Division nord

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	6	0	0	12
Steinbach	5	2	1	11
Sainte-Anne	3	4	0	6
Niverville	3	5	0	6
Landmark	1	6	0	2

Division sud

	G	P	N	Pts
Saint-Pierre	4	2	0	8
Saint-Jean	3	1	1	7
Grunthal	2	4	0	4
La Broquerie	1	4	0	2

Compteurs

	B	P	Pts
D. Naaykens, I.D.C.	5	12	17
P. Penner, Steinbach	4	13	17
A. Williamson, St-Jean	7	9	16
R. Meilleur, Landmark	12	3	15
P. Anderson, Steinbach	9	5	14
J. Wielgosh, ACES	9	5	14
M. Friesen, Steinbach	8	6	14
G. Eastman, I.D.C.	6	8	14
J. Hickes, St-Jean	4	10	14
R. Warkentin, Steinbach	4	10	14

Les matchs de la semaine.

Le jeudi 25 novembre

Sainte-Anne	2
Niverville	4

Le vendredi 26 novembre

Saint-Jean	8
Landmark	5
Niverville	5
Île-des-Chênes	6

Le samedi 27 novembre

Steinbach	16
Grunthal	3
La Broquerie	11
Saint-Pierre	2

Le lundi 29 novembre

Saint-Pierre	7
Grunthal	3

Le mardi 30 novembre

Sainte-Anne	5
Steinbach	4

Les Jeux francophones de l'Ouest prennent forme

On vise l'été de 1995



photo: Karine Beaudette

Le comité ad hoc des Jeux francophones de l'Ouest sur la ligne de départ. De g. à d.: Robert Gauvin de la Colombie-Britannique, Gary Jean-Baptiste Kenier de la Saskatchewan, Gisèle Marion du Manitoba et Denis Desgagné de l'Alberta.

Les représentants des quatre provinces de l'Ouest ont fixé les dates des premiers Jeux francophones de l'Ouest (JFO): du 29 juin au 3 juillet 1995!

Une entente de principe entre les quatre provinces de l'Ouest, précisant les objectifs et la planification des JFO, est intervenue le 27 novembre à l'issue d'une rencontre de trois jours des membres du comité ad hoc mis sur pied en juin 1993.

«On a aussi choisi les disciplines pour la première année: l'athlétisme (piste et pelouse) et le volley-ball», signale Denis Desgagné de l'Alberta. En plus, le comité ad hoc a établi des objectifs de participation pour 1995, soit 240 athlètes entre 12 et 18 ans, 60 de chaque province.

Selon la structure, proposé chaque province ou territoire doit organiser des jeux provinciaux pour pouvoir participer aux Jeux de l'Ouest. Le Manitoba a été la première province à le faire en 1991, suivie en 1992 par la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Le comité ad hoc estime qu'un des deux territoires aura organisé ses jeux provinciaux à temps pour les premiers JFO.

Karine BEAUDETTE

PROVINCE

Du volley-ball en ville

Le championnat provincial de volley-ball, niveau AAA, aura lieu du 2 au 4 décembre au Collège Jeanne-Sauvé et à l'Institut collégial de Saint-Norbert.

En plus d'être hôtes, les deux écoles ont des équipes parmi les seize finalistes provinciaux. Du côté des filles, on retrouve: Jeanne-Sauvé, Louis-Riel, Windsor Park, Virden, Dauphin, St.John's Ravenscourt, Arthur Meighen (Portage-la-Prairie) et Hapnot (Flin Flon). Du côté des garçons: Saint-Norbert, Louis-Riel, Virden, Hapnot, University of Winnipeg Collegiate, Garden Valley (Winkler) et Westwood.

K.B.

Feu vert

Inventions écologiques

La Fondation des prix Ernest C. Manning est à la recherche d'innovateurs canadiens ayant mis au point une méthode ou un produit ayant des retombées importantes pour le Canada.

En 1993, les quatre projets gagnants étaient de nature écologique: Dusanka Filipovic de Toronto a mis au point un processus permettant d'éliminer les émanations de CFC des réfrigérateurs et des climatiseurs usagés; le docteur David Schindler d'Edmonton a aidé à éliminer les phosphates dans les détersifs; Frederick Dimmick de Parry Sound (Ontario) a fabriqué des enseignes lumineuses écoénergétiques; et Yves Potvin de Vancouver a conçu une gamme de saucisses et de hamburgers sans viande, sans cholestérol et sans agents de conservation.

Les candidatures pour 1994 seront acceptées jusqu'au 11 février 1994. 135 000 $ de prix sont accordés.

Gens d'ici

La musique maîtrisée

La claviériste manitobaine Michelle Grégoire est revenue de la Floride en septembre dernier munie d'une maîtrise en musique (Jazz Studies and Contemporary Media) de la Florida State University (FSU). «J'avais choisi d'aller là pour continuer à me développer comme musicienne et comme compositeure.



Michelle Grégoire.

«J'ai aussi eu la chance de travailler comme assistante pour un professeur d'études supérieures, alors mes études étaient plus que payées.» L'expérience l'a préparée un peu pour sa carrière de rêve: enseigner la musique au niveau universitaire.

La musicienne de 27 ans, anciennement de Sainte-Anne-des-Chênes, a eu beaucoup de succès pendant son séjour de deux ans aux États-Unis. Une de ses compositions a été choisie pour un festival mondial qu'organise la FSU tous les deux ans. Elle a aussi été directrice musicale pour la trame sonore du film Bathing Beauty (comédie musicale), qui a reçu le prix national américain de «Best Student Feature» et qu'on verra peut-être à la Cinémathèque d'ici quelques mois.

K.B.

SOCIÉTÉ

Sophie Houdard et les sciences du diable

Comment expliquer l'époque des bûchers?

Le diable existe-t-il? En tout cas, c'est parce qu'on y a cru qu'aux 16 et 17e siècles, au moins 60 000 personnes, en grande majorité des femmes, ont été brûlées!

Professeur d'université, Sophie Houdard a étudié les textes laissés par quatre juges qui ont mené des procès pour sorcellerie. Ce qui l'intéresse dans cette période, c'est «le fonctionnement d'une structure totalitaire. Comment une population entière peut-elle devenir folle au point de massacrer tant de gens? Par exemple, comment le nazisme a-t-il pu exterminer six millions d'individus? C'est une logique que j'ai du mal à m'expliquer.»

Dans les procès pour sorcellerie, des femmes, qui étaient parfois des vieilles, des mendiantes, des bossues, «sont tombées dans le colimateur de cette folie qui s'emparait des gens et donnait lieu à une chaîne de dénonciations.»

Parfois les «coupables» étaient des sage-femmes et des guérisseuses, «des personnages importants dans les villages, qui mettaient au monde les enfants, permettaient d'avorter, donnaient des sortes de contraceptifs, des remèdes pour qu'on tombe amoureux, soignaient le mari et le chien. Elles avaient un pouvoir, donc on les craignait.»



photo: Sylviane Lanthier

Sophie Houdard: la sorcellerie a fait l'objet d'une science, la démonologie, qui a entraîné les bûchers.

Dans des régions où la «christianisation n'avait pas été profonde», il subsistait un certain paganisme. «On voyait des gens battre des statutes de saints! Pour eux, qu'il puisse y avoir des esprits ou que des objets aient du pouvoir, ce n'était pas incroyable.»

Il suffisait qu'une disette dure trop longtemps, qu'un troupeau de vaches meurt d'une étrange maladie pour qu'un village se tourne vers sa guérisseuse et l'accuse de sorcellerie.

«C'est facile de se dire que les juges étaient des monstres. Certains ont dû l'être. Mais dans l'ensemble, ils avaient un souci de rationnalité, de comprendre; il y avait un vrai procès, avec des témoins et des preuves. C'était écrit!

«Et c'est ça qui est fascinant: comment la violence devient institutionnelle, et faite par des gens cultivés, qui connaissaient la poésie, la littérature, le droit.»

Puis, au 17e siècle, on n'y croira plus. «Les élites autant écclésiastiques que laïques vont se battre contre ces restes de pensées magiques, et c'est le moment où on dira que la sorcellerie n'existe pas.»

«Pendant deux siècles, on a essayé de comprendre des choses qui paraissaient suspectes, et tout à coup on a décidé de ne plus s'en occuper», constate Sophie Houdard. La science prendra le pas sur la superstition. Les femmes autrefois accusés de possession, seront qualifiées d'hystériques et on les confiera aux psychiatres.

«De nos jours, plus personne n'est accusé d'assassinat sous possession. On est accusé d'assassinat pur et simple, et confié au psychiatre. Ce qui n'est pas une réponse, puisque le psychiatre donnera des médicaments et dira: délire. Mais on ne comprend pas mieux.» On a simplement d'autres sortes de diables, qu'on nomme autrement.

Et Sophie Houdard, elle, y croit-elle, au diable? «Non. Je suis née après la révolution industrielle, Freud et la révolution technologique, donc je ne peux plus penser à un système qui soit parfaitement magique. Je me dis que l'inconscient explique très bien tout ça. Mais peut-être que dans 20 ans, on aura un autre système d'explication!

«Et, comme tout le monde, j'ai des restes de superstitions. On conserve tous un rapport au sacré ou à la magie, et on aime avoir l'impression que le destin existe.»

Sylviane LANTHIER

(1) Sophie Houdard était au Salon du livre du Manitoba. Son livre, Les Sciences du diable, publié aux éditions du Cerf, est le résultat de sa thèse de doctorat.

Diablotin deviendra grand

Avant le christianisme, le diable n'existait pas. Il apparait seulement dans le Nouveau Testament, et il n'y prend jamais forme humaine.

Avec le temps, les croyances populaires se superposant à celles des savants, on en viendra à inventer un diable terriblement malveillant, capable de prendre corps et même de faire des enfants.

Naîtra la démonologie, science de la sorcellerie, où des gens supposément sensés tenteront de trouver des explications rationnelles à des phénomènes qu'ils ne comprenaient pas, et qui parfois n'existaient pas.

Par exemple, les démonologues ont dû inventer des raisonnements farfelus pour expliquer que le diable puisse avoir une descendance humaine, alors que c'était théologiquement impossible.

Autre exemple: pour «prouver» la culpabilité des sorcières, on cherchait sur leur corps le point du diable: un point insensible qu'on trouvait en enfonçant des aiguilles dans leur corps, jusqu'à ce que preuve se fasse.

La Division scolaire de Saint-Boniface no 4

recherche

EMPLOYÉ DE BUREAU I (écoles)
(échelle salariale - niveau 5)

au

COLLÈGE BÉLIVEAU

POUR COMBLER LES FONCTIONS DE RÉCEPTIONNISTE

Qualités requises:

- aimer travailler avec les jeunes;
- aimer rencontrer le public;
- travailler en équipe;
- compétences confirmées à l'ordinateur;
- compétences linguistiques française et anglaises - orales et écrites;
- bonnes capacités d'organisation.

Date d'entrée en fonctions: le 4 janvier 1994.

Veuillez adresser votre lettre de demande et votre curriculum vitae à:

Monsieur Denis Robert, directeur
Collège Béliveau
296, chemin Speers
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1M7

Préposé(e) aux évaluations, Carberry

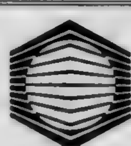
Le titulaire évalue l'admissibilité des clients aux prestations conformément au Programme 55 ET PLUS. Il est chargé notamment d'étudier les demandes de prestations selon l'évaluation des revenus des intéressés, de faire passer des entrevues aux clients et d'effectuer le codage informatisé des demandes.

Le candidat retenu aura plusieurs années d'expérience de bureau dans des postes comportant des responsabilités et touchant au domaine des finances. Il aura des compétences établies pour organiser son temps et communiquer avec le public et avec ses collègues. Il serait bon que le candidat connaisse d'autres programmes d'aide sociale et de supplément du revenu. Le candidat doit bien connaître les deux langues officielles.

Échelle de salaire : de 27 045 $ à 30 998 $ par année.
N° de concours : 09036
Date de clôture : le 15 décembre 1993

Envoyez votre candidature à l'adresse suivante:

Services à la famille Manitoba
Services des ressources humaines
270, rue Osborne nord, bureau 2
Winnipeg (Manitoba) R3C 1V7



La Caisse populaire de Saint-Boniface

est à la recherche d'un

commis à temps partiel

Relevant de la surveillante, Services aux membres, les fonctions incluent le :

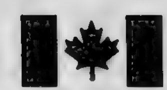
classement et les travaux reliés à l'expédition mensuelle des relevés de compte aux membres de la caisse.

Le/la titulaire travaillera jusqu'à 60 heures par mois.

Entrée en fonctions : aussitôt que possible.

Toute personne intéressée à travailler en équipe pour assurer la qualité et l'efficacité des services aux membres de la caisse populaire est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae, sous pli confidentiel, avant le 13 décembre, à :

Monsieur René Bouchard
Directeur - Administration et Finances
La Caisse populaire de Saint-Boniface
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4



Transports Canada Aviation — Transport Canada Aviation

AVIS AU PUBLIC
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
AÉROPORT DE GILLAM

Le ministre des Transports, M. Douglas Young, désire annoncer que le règlement de zonage de l'aéroport de Gillam, C.P. 1993-1623 du 4 août 1993, a été établi en vertu du pouvoir conféré par l'article 5.4 de la Loi sur l'aéronautique, chapitre A-2, S.C. 1985, selon l'annexe ci-après.

Le projet de règlement de zonage impose une limite à la hauteur des nouveaux bâtiments, ouvrages ou objets ou des rajouts aux bâtiments, ouvrages ou objets existants, y compris la plantation, et interdit le dépôt et déchets pouvant être mangés par les oiseaux ou étant de nature à les attirer sur les terrains contigus à l'aéroport. En outre, les propriétaires de bien-fonds situés dans les limites de la surface extérieure, dans un rayon de 4 000 m du point de repère de l'aéroport, devront limiter la hauteur de toute nouvelle construction à 45 m au-dessus de l'altitude de ce point et se conformer à des exigences plus restrictives en ce qui a trait aux approches de piste et aux surfaces de transition.

Il est possible de déterminer en détail la nature et la portée du règlement de zonage de l'aéroport de Gillam en examinant l'acte déposé le 4 octobre 1993 à la Division des titres, à Portage La Prairie (Manitoba) sous le numéro 93-6748.

ANNEXE

Règlement de zonage concernant l'aéroport de Gillam

Titre abrégé

1. Règlement de zonage de l'aéroport de Gillam.

Définitions

2. (1) Les définitions qui suivent s'appliquent au présent règlement :

« aéroport » L'aéroport de Gillam situé à proximité de Gillam, dans la province du Manitoba (airport);

« bande » La partie rectangulaire de l'aire d'atterrissage de l'aéroport qui comprend la piste aménagée pour le décollage et l'atterrissage des aéronefs dans une direction déterminée, et dont la description figure à la partie IV de l'annexe (strip);

« point de repère de l'aéroport » Le point décrit à la partie I de l'annexe (airport reference point);

« surfaces d'approche » Plans inclinés imaginaires s'élevant vers l'extérieur à partir de chaque extrémité d'une bande et dont la description figure à la partie II de l'annexe (approach surfaces);

« surfaces de transition » Plans inclinés imaginaires s'élevant vers l'extérieur à partir des limites latérales d'une bande et de ses surfaces d'approche et dont la description figure à la partie V de l'annexe (transitional surfaces);

« surface extérieure » Plan imaginaire situé au-dessus et dans le voisinage immédiat de l'aéroport et dont la description figure à la partie III de l'annexe (outer surface).

(2) Pour l'application du présent règlement, l'altitude du point de repère de l'aéroport est de 144,4 m au-dessus du niveau de la mer.

Application

3. Le présent règlement s'applique aux terrains, y compris les emprises de voies publiques, situés aux abords ou dans le voisinage de l'aéroport et dont la description figure à la partie VI de l'annexe.

Dispositions générales

4. Il est interdit d'ériger ou de construire, sur un terrain visé par le présent règlement, un bâtiment, ouvrage ou objet, ou un rajout à un bâtiment, ouvrage ou objet existant, dont le sommet serait plus élevé que

a) les surfaces d'approche;
b) la surface extérieure;
c) les surfaces de transition.

Végétation

5. Lorsque, sur un terrain visé par le présent règlement, la végétation croît au-delà du niveau d'une surface visée à l'article 4, le ministre peut exiger que le propriétaire ou le locataire du terrain en enlève l'excédent.

Dépôt de déchets

6. Il est interdit au propriétaire ou au locataire d'un terrain visé par le présent règlement de permettre qu'on y dépose des déchets pouvant être mangés par les oiseaux ou étant de nature à les attirer.

ANNEXE

(Articles 2 et 3)

Partie I
Description du point de repère de l'aéroport

Le point de repère de l'aéroport, figurant sur le plan de zonage de l'aéroport de Gillam n° E.2854 daté du 8 novembre 1990, est un point situé sur l'axe de la piste 05-23 à 762 m du seuil de la piste 05.

Partie II
Description des surfaces d'approche

Les surfaces d'approche, figurant sur le plan de zonage de l'aéroport de Gillam n° E.2854 daté du 8 novembre 1990, sont des plans attenants à chacune des extrémités de la bande associée à la piste 05-23 et sont décrites comme suit :

a) un plan attenant à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 05 et incliné à raison de 1 m dans le sens vertical contre 40 m dans le sens horizontal et qui s'élève jusqu'à une ligne horizontale imaginaire perpendiculaire au prolongement de l'axe de la bande à 75 m, au-dessus de l'altitude de l'extrémité de la bande, et à 3 000 m, dans le sens horizontal, de l'extrémité de la bande, les extrémités extérieures de cette ligne horizontale imaginaire étant à 525 m du prolongement de l'axe de la bande;

b) un plan attenant à l'extrémité de la bande associée à l'approche de la piste 23 et incliné à raison de 1 m dans le sens vertical contre 40 m dans le sens horizontal et qui s'élève jusqu'à une ligne horizontale imaginaire perpendiculaire au prolongement de l'axe de la bande à 75 m, au-dessus de l'altitude de l'extrémité de la bande, et à 3 000 m, dans le sens horizontal, de l'extrémité de la bande, les extrémités extérieures de cette ligne horizontale imaginaire étant à 525 m du prolongement de l'axe de la bande.

Partie III
Description de la surface extérieure

La surface extérieure, figurant sur le plan de zonage de l'aéroport de Gillam n° E.2854 daté du 8 novembre 1990, est un plan imaginaire situé à l'altitude constante de 45 m au-dessus de l'altitude du point de repère de l'aéroport; cette surface extérieure est toutefois située à 9 m au-dessus du sol lorsque le plan décrit ci-dessus est à moins de 9 m au-dessus de la surface du sol.

Partie IV
Description de la bande

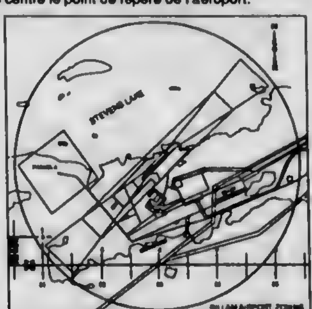
La bande associée à la piste 05-23, figurant sur le plan de zonage de l'aéroport de Gillam n° E.2854 daté du 8 novembre 1990, est une bande d'une largeur de 150 m, soit 75 m de chaque côté de l'axe de la piste, et d'une longueur de 1 644 m.

Partie V
Description des surfaces de transition

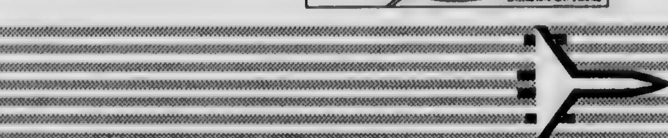
Les surfaces de transition, figurant sur le plan de zonage de l'aéroport de Gillam n° E.2854 daté du 8 novembre 1990, sont des plans inclinés à raison de 1 m dans le sens vertical contre 7 m dans le sens horizontal, perpendiculaires à l'axe et au prolongement de l'axe de la bande, et qui s'élèvent vers l'extérieur à partir des limites latérales de la bande et de ses surfaces d'approche jusqu'à leur intersection avec la surface extérieure.

Partie VI
Description des terrains visés par le présent règlement

Les limites extérieures des terrains visés par le présent règlement, qui figurent sur le plan de zonage de l'aéroport de Gillam n° E.2854 daté du 8 novembre 1990, sont marquées par un cercle ayant un rayon de 4 000 m et comme centre le point de repère de l'aéroport.







L'aquilon

Offre d'emploi
Directeur-Directrice

Le journal *L'Aquilon*, seul hebdomadaire francophone du Nord, est un organisme sans but lucratif qui dessert la population des Territoires du Nord-Ouest. Son siège social est situé à Yellowknife.

Description des fonctions :

Travaillant en étroite collaboration avec le bureau de direction, le directeur ou la directrice doit remplir les tâches suivantes:

Direction générale du journal; gestion financière et comptable; contrôle de la politique éditoriale et rédactionnelle; conception et rédaction des programmations annuelles du journal; contact avec les intervenants gouvernementaux, les clients et les fournisseurs; et toutes autres tâches connexes.

Exigences :

- formation académique en administration, communication ou tout autre domaine pertinent
- expérience en milieu journalistique et/ou en gestion
- maîtrise du français et de l'anglais
- connaissance du milieu communautaire
- maîtrise de la technologie Macintosh

Salaire et avantages :

Salaire de base annuel: 31 000 $. Prime de logement mensuelle: 400 $.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **10 décembre 1993 à 17 h** à :

L'Aquilon, Alain Bessette, directeur, 5010 – 50e Avenue
C.P. 1325, Yellowknife, NT, X1A 2N9
Tél.: (403) 873–6603 Téléc.: (403) 873–2158



TOUT UN ENSEMBLE DE POSSIBILITÉS AU BOUT DU FIL.

Au LE CENTRE DES SERVICES AUX ENTREPRISES DU CANADA, nous sommes voués à aider à la croissance de votre entreprise. Grâce à notre réseau mondial, nous sommes en mesure de vous faire accéder aux personnes-ressources, aux renseignements et aux possibilités dont vous avez besoin pour conquérir ou élargir vos marchés, pour améliorer l'efficacité et la productivité de votre entreprise et pour augmenter votre résultat net.

LE CENTRE DES SERVICES AUX ENTREPRISES DU CANADA

branché sur les occasions profitables au secteur des affaires

(204) 984-2272 ■ 1-800-665-2019 appels sans frais au Manitoba

Canada — Manitoba

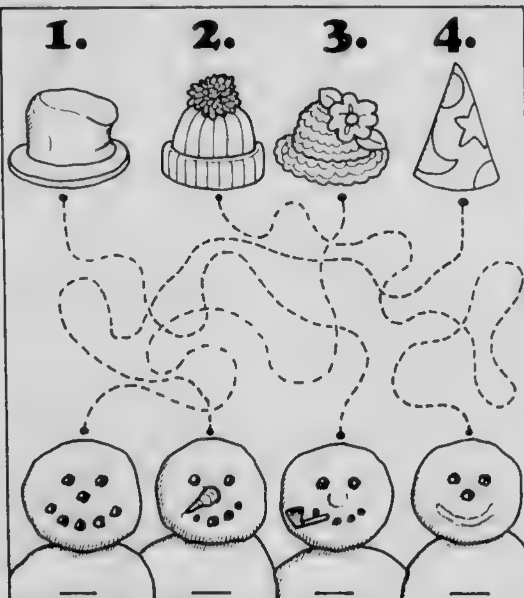
La page de Bicolo

Ma maman me dit toujours de mettre ma tuque, mes mitaines et mes pantalons de ski. Sais-tu pourquoi elle me dit cela? C'est parce qu'elle m'aime et elle sait qu'il fait froid dehors.

Penses-tu que je suis bien habillé pour aller jouer dehors?

Encercle le numéro des vêtements que tu porterais en hiver.





Trouve le bon chapeau pour chaque bonhomme de neige et inscrit le numéro sur la ligne.

1. violet 2. gris 3. rose 4. bleu clair 5. bleu foncé 6. vert 7. blanc

Qu'est-ce qu'un Arabe et un Inuit ont en commun?



Crois-le ou non, les deux se gardent au chaud ou au frais en se servant de l'air. Ils ont développé des vêtements qui permettent à l'air de circuler et de servir d'isolant.

L'Arabe porte un "Gafiyah" qui empêche le soleil de briller directement sur sa tête.

Ses vêtements ne sont pas ajustés. Cela permet à l'air de circuler et aux rayons du soleil de ne pas atteindre son corps. Son vêtement est fait de coton blanc parce que la couleur blanche reflète le soleil et le conton permet à la transpiration de s'aérer plus vite.

Ses sandales ont la semelle très épaisse, pour protéger ses pieds de la chaleur intense du sable. L'air circule autour de ses pieds beaucoup mieux que s'il portait des bottes.

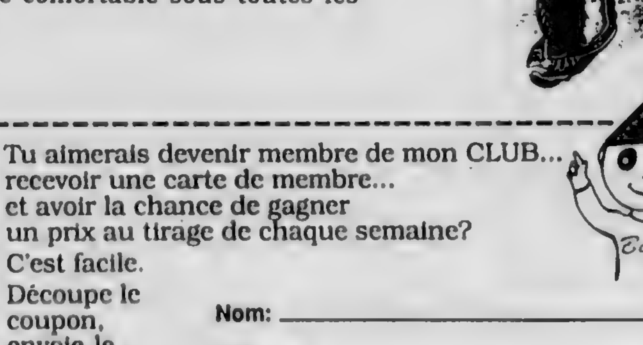
Les vêtements de l'Inuit sont un peu plus ajustés. Il porte une paire de pantalon et une chemise. Par-dessus, il porte une autre paire de pantalon et son manteau. Par contre, ses vêtements ne sont par serrés. Ils emprisonnent l'air et absorbent la transpiration.

Il porte deux épaisseurs de mitaines. L'air circule mieux dans des mitaines que dans des gants et tes doigts peuvent se réchauffer l'un l'autre.

Il a un capuchon sur son manteau. Puisque presque toute la chaleur du corps s'échappe par la tête, il est bon de porter au moins une tuque quand on est dehors.

L'Inuit porte des bottes imperméables et ses bas sont faits de fourrure douce. Nous aussi, nous pouvons porter deux paires de bas dans nos bottes, mais seulement si nos pieds ne sont pas à l'étroit.

Comme tu vois, quand on s'habille, le secret c'est de laisser l'air circuler entre notre corps et nos vêtements. Si tu suis cette règle, tu pourras être confortable sous toutes les températures!





On commence la deuxième semaine de l'Avent. As-tu complété toutes les activités de la semaine dernière? Bonne semaine!

Jour 8:	Jour 9:	Jour 10:	Jour 11:	Jour 12:	Jour 13:	Jour 14:
Fais cuire 8 muffins et donne-les soit à ton chauffeur d'autobus, à ton prof, ou à la biblio-technicienne.	Prend 9 minutes avant de te coucher pour lire l'histoire de la naissance de Jésus. Tu la trouveras dans la Bible dans l'Évangile de Luc, chap 2.	Construit 10 ornements de Noël avec du papier, du ruban, de la colle, des papillottes et des ciseaux. Sois créatif!	Construit 11 moutons en collant de la ouate sur un carton en forme de mouton. Ajoute des pieds et des faces noires.	Avec un adulte fais cuire 12 biscuits et donne-les à quelqu'un que tu aimes.	Avec ta famille appelle 13 personnes pour leur souhaiter un Joyeux Noël.	Fabrique 14 cartes de Noël pour envoyer à des amis ou la famille. Découpe des vieilles cartes pour en faire des nouvelles.

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:

Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ **Âge:** ______

SAINT-BONIFACE

«Pleurez vos soeurs»

Une cérémonie à la mémoire de toutes les femmes ayant subi la violence des hommes jusqu'à la mort aura lieu le 6 décembre, à 12 h, à l'entrée du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), rue Aulneau.

Sous le thème: «Pleurez vos soeurs, puis faites quelque chose pour que ça change», l'activité est organisée par Réseau et des étudiantes du CUSB.

Au programme: des témoignages, une saynète et une chanson de Dominique Reynolds.

Le 6 décembre 1989, un homme armé d'un fusil et d'une liste de noms de femmes a abattu 14 étudiantes à l'École polytechnique de Montréal.

La chronique religieuse †

«Accepterais-tu Marie?»

Ce journal porte fièrement le nom de liberté. Je porte fièrement le nom de Marie. Nous portons le même nom et il y a de quoi être fiers parce que c'est le nom de l'Amour.



Marie-Hélène Duval
laïque

Je pense souvent avec reconnaissance au «oui» de Marie. Une chance qu'elle a dit oui! Elle a donné Jésus... Elle a donné la Vie. Mais il m'arrive aussi de penser que... s'il y a eu une réponse... il y a eu une question! Il est venu lui faire une demande, respectant en elle cette liberté qu'il avait réservée à l'humanité en choisissant de l'aimer.

Je pense avec encore plus de reconnaissance au «oui» de Marie quand je réalise qu'il est un «oui» d'aimée, un «oui» de liberté. Elle aurait pu refuser et Dieu, bien mieux que moi, aurait su l'accepter parce qu'il sait, Lui, le prix d'aimer. Dieu, c'est le crucifié!

Aimer, c'est accepter d'avance que l'autre a le droit de refuser. Aimer, c'est oser demander ce qu'il est acceptable de refuser. Aimer c'est ne rien pouvoir organiser, parce que l'autre a toujours le pouvoir d'influencer ce qui, en définitive, va arriver. Aimer, c'est risquer!

Aimer c'est insensé. Ne pas pouvoir organiser... ne rien pouvoir imposer... même le bien? même la paix? même la foi? même Dieu? Il y a de quoi désespérer... Comment sauver l'humanité si on ne peut la contrôler?

Mais Dieu lui-même doit s'y résigner parce qu'il a choisi d'aimer. Marie aurait pu refuser et Dieu, bien mieux que moi, aurait su espérer parce qu'il sait, Lui, le pouvoir d'aimer. Dieu, c'est le ressuscité!

Aimer c'est croire assez en l'autre pour le laisser exister en toute liberté. Dieu croit en l'humanité. Pour nous permettre de l'aimer, il évite de nous y obliger. Aimer, c'est patienter.

Pour ne pas faire de prisonnier, l'amour est liberté.

SAINT-BONIFACE

Le bazar à Sainte-Marie

La paroisse Sainte-Marie, du 29, rue Des Meurons, tiendra son bazar annuel le dimanche 12 décembre 1993, de 13 h à 15 h.

C'est une bonne occasion de se procurer des gâteries de Noël.





LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

MasterCard VISA

Divers

PEINTRE-DÉCORATEUR professionnel. Résidentiel et commercial. Intérieur et extérieur, tapisserie. Pour estimation gratuite demander Hubert Laroche au 233–5201.
241-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. H.B.
274-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. D.L.
277-

COUTURIÈRE disponible pour tout genre de couture. S.V.P. appelez au 233–5960 ou laissez un message.
286-

REMERCIEMENTS en l'honneur du Sacré-Coeur pour faveur obtenue. E.G.
289-

PRIÈRE à St-Jude pour les causes désespérées. Nous vous supplions d'accueillir avec ferveur, ceux qui mettent en vous leur confiance. C.M.
290-

Recherche

EXPLORATION DES MÉTIERS TECHNIQUES: Le projet Intégration professionnelle débute le 6 décembre 1993, et explorera pendant 22 semaines les métiers techniques. Nous sommes à la recherche de 10 à 14 participant.e.s âgé.e.s de 18 ans ou plus. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau du Conseil de la coopération du Manitoba et demandez Denis Rémillard au 233–1560.
258-

RECHERCHE: gardienne à Saint-Norbert pour jeune bébé (7 mois), commençant février 1994, du lundi au vendredi. Références s.v.p. 284–5069.
278-

RECHERCHE: co-locataire tranquille, apt. dans Fort-Rouge, libre 1er déc. ou 1er jan. 2 chambres, solarium, plancher de bois franc, non-fumeur.e. 250 $/mois tout compris sauf l'électricité. Verda: 284–0373.
283-

À louer

À LOUER: app. double et simple. Loyer 25 % des revenus. Chez Nous Inc. Lionel 233–7761.
260-

À LOUER: app. 1 ch. à coucher, très grande et large, 161, Du Moulin. Tél. après 18 h. 233–5087.
280-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, 465, Aulneau. 335 $ par mois, inclus tous les services. Libre le 1er décembre au 233–7652 ou 233–2520.
282-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher. Nouveaux tapis et prélart. Grand balcon. Propre, près du Collège et de l'hôpital. 475 $ inclus tous les services. 231–1090 ou 231–1881.
269-

À LOUER: maison au 295, rue Bertrand. Salon, cuisinette, 2 chambres à coucher. Poêle et frigo. Libre immédiatement, chauffage central. 233–3859.
271-

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand appartement moderne d'une chambre à coucher, syst. de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, balcon. Libre le 1er jan. ou 1er fév. 445 $/mois. Stationnement inclus. Tél. 237–3470 ou 237–7125.
287-

À LOUER: Appartement de 2 chambres. 475 $ par mois, services inclus. Près du Collège. Libre le 15 décembre ou le 1er janvier. Personnes tranquilles. Téléphoner au 237–9958 après 17 h.
288-

QUIZ

L'histoire du Palais



QUESTIONS

1. Quelle anomalie figure dans ce dessin représentant le Palais législatif du Manitoba?

2. Combien a coûté la construction du premier Palais législatif?

3. De quand date l'actuel Palais?

4. Qui a sculpté les deux bisons qui ornent l'escalier central?

5. Et le fameux Golden Boy?

RÉPONSES

1. L'anomalie est évidemment la statue de Louis Riel qui n'existe pas à l'heure actuelle. L'emplacement est proposé par le Fonds pour la nouvelle statue de Louis Riel, qui s'efforce de recueillir une partie des 100 000 $ nécessaires à la création du monument. Les personnes peuvent adresser leurs dons directement à la secrétaire du Fonds, Augustine Abraham, au 517 rue Ritchot, Saint-Boniface, R2H 2X2. Téléphone: 233-6448.

La nouvelle statue de Louis Riel, oeuvre du Franco-Manitobain Marcien Lemay, sera en principe érigée le 12 mai 1995, à l'occasion du 125e anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne.

2. 2057,97 $. Il s'agissait en fait des coûts de rénovation d'une maison de bois achetée à l'homme d'affaires A.G.B. Bannatyne et située sur l'avenue McDermot. Ce premier Palais législatif a été utilisé de 1871 jusqu'à sa destruction par un indendie en 1873. Le deuxième Palais législatif, construit entre 1881 et 1883, était beaucoup plus monumental.

3. Le 3e et dernier Palais législatif a été construit entre 1919 et 1921, après presque dix ans de polémiques politico-financières.

4. Il s'agit du sculpteur français Georges Gardet (1863-1939), spécialisé dans la sculpture animalière. Gardet avait accepté la proposition par ces mots: «Le bison est un animal d'un grand caractère qu'il m'intéresse beaucoup de faire.»

Cependant, l'architecte en chef du palais législatif, Frank Simon, avait rejeté les premières esquisses en envoyant au sculpteur la lettre suivante rédigée en français: «Je pense que le bison au Jardin des plantes (de Paris) que vous avez pris comme modèle a perdu un peu de vigueur dans la captivité.»

Par souci d'économie, Simon avait également suggéré à Gardet de réaliser les bisons en plâtre en non en bronze! Mais le Français avait refusé, arguant que le résultat serait «vilain».

5. Encore et toujours Georges Gardet! Dans sa lettre présentant le projet, Simon écrivait: «La figure pourrait représenter le succès ou le progrès du Manitoba ou n'importe quoi. Ce n'est pas nécessaire non plus que ce soit une femme.»

Georges Gardet est également l'auteur des sculptures de Moïse et Solon au Palais législatif.

Compilé par Laurent GIMENEZ

Source: Symbol in Stone, The Art and Politics of a Public Building, Marilyn Baker, Hyperion Press Limited, 1986.

RECETTES

Le boeuf, un atout pour nos patineurs!

Que peuvent bien avoir en commun un homme de 6 pieds 180 livres, et une femme de 5 pieds et 95 livres? En plus d'être les champions du monde de patinage en couple, ils mangent tous les deux du boeuf 6 à 7 fois par semaine.

Une saine alimentation est une priorité pour Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler. Tous les deux connaissent l'importance d'une alimentation équilibrée basée sur les quatre groupes alimentaires. Isabelle nous dit: «Depuis l'enfance, j'ai mangé des repas de viande et pommes de terre et je n'ai jamais eu de problème de poids, Lorsque je mange bien, je n'éprouve pas de difficulté à maintenir mon poids et à être pleine d'énergie». Son partenaire Lloyd est d'accord, ajoutant «qu'une bonne nutrition est le fruit d'une alimentation équilibrée et non de suppléments vitaminiques».

Lorsque vous mangez du boeuf aussi souvent qu'Isabelle et Lloyd vous avez besoin d'un large éventail de recettes. En voici une qui a été élaborée spécialement pour eux.

Pâté au boeuf à la mode de l'ouest

1 lb (500 g) boeuf haché maigre
1/2 tasse (125 mL) oignons hachés
1 gousse d'ail hachée
1 boîte 14 oz de tomates
1 c. à table (15 mL) poudre de chili
1/2 c. à thé (2 mL) origan
Poivre au goût

Garniture

1 tasse (250 mL) farine
3/4 tasse (175 mL) farine de maïs
1 c. à table (15 mL) sucre
2 c. à thé (10 mL) poudre à pâte
1/2 c. à thé (2 mL) soda à pâte
1/2 c. à thé (2 mL) sel



2 c. à table (25 mL) fromage parmesan
1 oeuf
*1 tasse (250 mL) lait de beurre**
1/4 tasse (50 mL) huile végétale
Sauce tabasco (optionnel)

Dans un poêlon, brunir le boeuf. Ajouter l'oignon et l'ail, et cuire jusqu'à ce que les oignons soient transparents, environ 5 minutes. Ajouter les tomates et les épices, mijoter en remuant occasionnellement jusqu'à ce que la sauce ait la consistance d'une sauce à spaghetti épaisse. Ajouter le poivre. Placer le tout dans une assiette à tarte profonde de 9 po (23 cm).

Dans un bol, mélanger la farine, la farine de maïs, le sucre, la poudre à pâte, le soda et le sel, bien mêler. Ajouter le fromage parmesan et mêler. Battre ensemble l'oeuf, le lait de beurre et l'huile végétale et la sauce tabasco si désiré. Ajouter ce mélange aux ingrédients secs et mêler jusqu'à ce que le tout soit humide. Étendre sur le mélange de viande. Cuire à 375°F (190°C) de 30 à 35 minutes ou jusqu'à ce que la garniture soit dorée et qu'un cure-dents inséré au centre ressorte sec.

Donne 6-8 portions.

** Si vous n'avez pas de lait de beurre, utilisez 1 tasse de lait à laquelle vous aurez ajouté 1 c. à table de vinaigre. Laisser reposer 10 minutes.*

Michelle Widmann vit l'extase à l'étranger: «Je ne veux plus rentrer», s'exclame-t-elle

Publi-reportage

«Pourquoi la course doit-elle se terminer dans trois mois? Le temps passe trop vite. Je ne veux plus rentrer au Québec.»

Michelle Widmann, première au classement de la Course destination monde, vit les moments les plus exaltants de son existence depuis son départ de Montréal, début août. Croatie, Albanie, Tchad, Égypte, Jordanie, Inde, Bengladesh, sa quête de découvertes est insatiable.

Bonheur, sérénité. Ces deux mots caractérisent bien son état psychologique. Aucun pépin majeur n'est survenu jusqu'à maintenant. Pas d'ennuis de santé, pas de bris d'équipement, pas de disparition de bagages ni même, oh fait rare, de moments d'angoisse.

«Michelle est toujours en parfait contrôle de ses émotions, dira d'elle le réalisateur Jean-Louis Boudou. J'ai rarement vu un concurrent avoir un tel sang-froid.»

Notre aventurière était en grande forme lorsque nous l'avons jointe à sa chambre d'hôtel au Bengladesh. Très volubile. Son ton toutefois, sans être froid, demeure sérieux. Pas d'exubérance. Michelle a beaucoup de conversation mais il est difficile de lui arracher des états d'âme intimes. Elle parle de ce qu'elle voit, pas de ce qu'elle vit.

Il faut parfois insister pour obtenir une confidence. Comme pour connaître ses sentiments au moment du départ: «J'avais certaines appréhensions au début. Je me demandais comment j'allais réagir. Tout va très bien jusqu'à maintenant. Je ne me fais pas de soucis inutilement, me pose rarement de grandes questions existentielles. La nuit, je dors comme un bébé. Bien sûr, je vis des situations plus difficiles. Lorsque tu descends de l'avion à Dakar, seule dans la nuit, sans contact, sans savoir où tu vas dormir, avec des hordes d'hommes qui te harcèlent pour t'amener avec eux, c'est un peu plus stressant. Mais je demeure toujours calme. Paniquer ne donne rien.»

Elle s'empresse d'ajouter, comme pour s'excuser: «Je ne veux pas passer pour une fille au-dessus de mes affaires. Je ne vis pas de moments angoissants mais j'ai des problèmes de confiance. Produire un film me demande beaucoup. J'ai souvent peur de ne pas être intéressante.»

Au Bengladesh, où elle est arrivée depuis quelques jours à peine, Michelle est frappée par la densité de la population: «Il y en a du monde ici. Il me faut une bonne dizaine de minutes pour franchir quelques coins de rue à pied. Les vélos et les poussettes pullulent.

C'est complètement fou. Et lorsque je me pointe sur la rue, une dizaine de mecs me harcèlent. Ils veulent m'amener à leur hôtel ou à bord de leur taxi.»

Périlleuse, cette étudiante en photographie à l'Université Concordia a débuté son périple par la Croatie, pour comprendre ce qui se passe là-bas: «Je trouvais le problème criant dans l'ex-Yougoslavie. Je suis encore plus bouleversée depuis que j'y ai mis les pieds. Désormais, je rattache des noms et des visages à ce drame. L'inertie de la communauté internationale face à cette crise est choquante. L'hiver débute et il ne se passe toujours rien. Une autre école vient d'être bombardée, à Sarajevo. Les gens vont passer un autre hiver complètement démunis. C'est effrayant!»

Outre la présence de Casques bleus et de membres de l'armée croate dans les rues de Zagreb, elle n'a vu aucun signe de guerre apparent. Malgré un certain choc culturel, elle s'est sentie très à l'aise en Croatie: «Je suis surprise de constater à quel point on peut s'orienter facilement dans une ville inconnue. Dans presque tous les coins visités, on retrouve des points de repère comme des taxis et des hôtels. On ne peut jamais se perdre.»

Texte rédigé par Mathias Brunet, La Presse

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.

155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
** Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec*

202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue
▪
Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire



131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2



Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

Buchwald•Asper•Gallagher•Henteleff
AVOCATS ET NOTAIRES

J. GUY JOUBERT
PAUL R. McKENNA

25e étage, 360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
Canada R3C 4H6

Téléphone: (204) 956-0560
Télécopieur: (204) 957-0227

MÉTIERS

St-Anthony's
Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

TAYLOR ▪ McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
▪
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
▪
Au Chalet de La Broquerie,
chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone:
360, rue Main — 957-0050
Winnipeg (Man.) — Télécopieur:
R3C 4G1 — 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé

SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

Avocat-conseil
Robert. Bétournay

185, boul. Provencher,
pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

Music - Musique - by / par Lionel

Pour une bonne soirée

Lionel Collette
Téléphone: 878-2761

Tél.: 233-3889
Marie Avanthay
Gérante

optique
St. Boniface Ltd.
optical

130, boul. Provencher,
Winnipeg, Manitoba R2H 0G3

EXAMEN DE LA VUE, LUNETTES VERRES DE CONTACT

Dr. O. Therriault
Dr.J. Garand, successeur du Dr. R.J. Stanners optométristes

Nouvelles heures d'ouverture à partir du 1er octobre
Du mardi au vendredi de 10 h à 18 h.
Le samedi de 9 h à 13 h. Fermé le lundi.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers





Pour votre santé, prenez des produits à base d'herbages naturels
Tél.: 233-2375



Georgette Daignault
Services de secrétariat
Service confidentiel et bilingue.
Traitement de textes, transcription à la microcassette, photocopies, envois postaux.
262, rue Marion
Winnipeg, MB R2H 0T7
Tél.: 231-2925
Fax: 237-0134



Jean-Guy Talbot, c.g.a.
TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Comptable général agréé / Certified General Accountant
Une firme qui reconnaît l'importance de prendre du temps avec chaque client, individuellement.

102, promenade Houde	C.P. 391
St-Norbert (Manitoba)	Notre-Dame-de-Lourdes
R3V 1C5	(Manitoba) R0G 1M0
(204) 269-7460	(204) 248-2557

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878-2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
➤ Musique enregistrée
➤ KARAOKE
➤ Location d'équipement sonore
➤ Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716



Sébamika
Auto Cleaning
Jean-Louis
510, rue Plinquet
Winnipeg, Manitoba R2J 0E8
Bur.: 231-3663 Paget: 931-2914
Rés.: 237-6966



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*

TX TEAM 2020
100 % CANADIEN

LE CLUB LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
Bingo Bowling
Tous les lundis soirs de 21 h 30 à 23 h 30
On vous organise en équipe de 4 personnes.
6 $ pour 2 heures de loisir.
1 $ vous revient en prix.

Le Journal des jeunes

Volume 5, nº 7 55¢
Saint-Boniface (MB),
3 au 16 décembre 1993

Afrique du Sud

L'égalité

Éditorial

Un petit monde

Vous connaissez «l'effet papillon?» C'est une loi naturelle selon laquelle le simple battement d'aile d'un papillon peut entraîner une tempête à l'autre bout de la planète.

Ce principe n'est pas valable qu'en météorologie, et l'actualité internationale nous en apporte chaque jour la preuve. Prenons l'exemple de l'Afrique du Sud. Après 300 ans de domination odieuse des Blancs sur la majorité noire, l'égalité et la démocratie sont enfin à l'ordre du jour.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution. L'un des plus importants est sans aucun doute les pression économiques exercées par de nombreux pays pour obliger le gouvernement sud-africain à abandonner sa politique raciste d'apartheid.

Le Canada est l'un des pays qui a appliqué les sanctions économiques avec le plus de rigueur et de patience. Le leader des Noirs sud-africains, Nelson Mandela, l'a reconnu il y a quelques mois.

En 1993, plus rien de ce qui se passe dans le monde n'est vraiment étranger aux autres pays. Et un simple battement d'aile de papillon peut parfois avoir des conséquences extraordinaires!

Laurent GIMENEZ



Dès son élection comme président de la République en 1989, Frederik De Klerk a entrepris d'éliminer l'apartheid, un système politique qui séparait les Noirs et les Blancs depuis presque 50 ans. Il a fait libérer Nelson Mandela et a travaillé avec lui pour instaurer la démocratie en Afrique du Sud.



Pour la première fois dans l'histoire de l'Afrique du Sud, tous les habitants pourront voter aux élections législatives qui se dérouleront le 27 avril prochain. Après deux ans de négociations, 21 partis politiques se sont en effet mis d'accord pour mettre en place une nouvelle constitution qui accordera le droit de vote à tous les citoyens. Jusqu'à présent, le droit de vote était réservé aux Blancs, aux Métis et aux Asiatiques, soit 9,5 millions de personnes. Les quelque 30 millions de Noirs étaient exclus.





Nelson Mandela est le chef du Congrès national africain (ANC) qui représente la majorité des Noirs. Il a combattu toute sa vie pour la démocratie, ce qui lui a valu de passer 27 ans en prison! Libéré en 1990, il deviendra sûrement le prochain président de la République sud-africaine.

Le pays de l'apartheid



Depuis la préhistoire, l'Afrique du Sud est habitée par des tribus noires.

Les premiers colons blancs, par contre, ne sont arrivés que vers 1650. Il s'agissait surtout de **Hollandais**. Ils ont été rejoints un peu plus tard par des **huguenots**, des protestants français qui fuyaient leur pays à cause des persécutions religieuses. Peu à peu, les Blancs ont pris le nom de **Boers**, ce qui signifie «paysans» en hollandais.



La fin des barrières raciales.

Les Boers, que l'on appelle aujourd'hui **Afrikaners**, ont développé l'économie du pays tout en menant des guerres féroces contre les tribus africaines, notamment les Zoulous.

À partir de 1913, les Blancs ont mis en place tout un système de lois basées sur le développement séparé des races. C'est ce qu'on a appelé **l'apartheid**.

L'objectif de l'apartheid était d'écarter les Noirs de la vie politique et économique pour permettre aux Blancs de conserver le pouvoir. Par exemple, on leur interdisait de posséder plus de 13 % du territoire.

Les principales lois de l'apartheid ont été adoptées entre 1948 et 1966: interdiction des mariages entre Blancs et Noirs, séparation des races dans les quartiers, les écoles, les lieux publics, etc.

À partir de 1990, le gouvernement sud-africain a été obligé d'abandonner progressivement l'apartheid, notamment sous la pression des pays étrangers comme le Canada.

Les ennemis de la paix

Une partie de la population sud-africaine continue de s'opposer aux changements.

D'un côté, il y a certains Blancs qui refusent de céder le pouvoir à la majorité noire. Ils sont notamment représentés par le Parti du peuple afrikaner (PPA), un parti d'extrême droite.

Le PPA a entamé des négociations avec les leaders noirs afin de construire un mini-État indépendant blanc sur une portion du territoire sud-africain.

Certains Noirs s'opposent aussi aux changements. Il s'agit surtout des Zoulous, une des neuf ethnies noires vivant en Afrique du Sud. Leur chef, Mogosuthu Buthelezi, est depuis toujours le rival de Nelson Mandela, le futur président de l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud aujourd'hui ...et demain

Situation actuelle

● Territoire

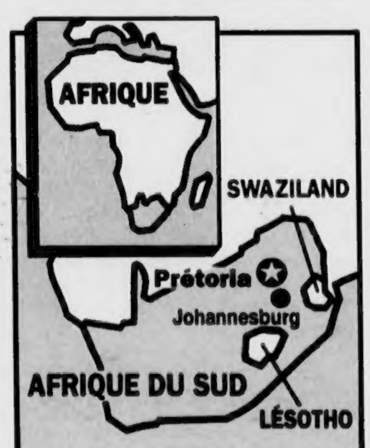
Les Blancs contrôlent 87 % du territoire, y compris les meilleures terres agricoles. La moitié des Noirs sont obligés de vivre dans des bantoustans, des sortes de réserves indépendantes qui ne représentent que 13 % du territoire sud-africain.

● Gouvernement

Le Parlement est divisé en trois chambres séparées selon les races.

Les députés blancs sont les plus nombreux (178). Ce sont eux qui adoptent les principales lois du pays. Les 130 députés métis et asiatiques s'occupent uniquement des questions concernant leur communauté.

Les Noirs n'ont aucun représentant.



Nouvelle constitution

● Territoire

Les bantoustans seront supprimés et chacun sera libre de vivre où il veut.

● Gouvernement

Le territoire sera divisé en neuf provinces avec chacune son assemblée législative et son gouvernement (un peu comme au Canada).

Le Parlement central sera constitué de 400 députés et 90 sénateurs (10 par province). Ils seront élus par tous les Sud-Africains, quelle que soit leur race.

Le Parlement désignera le président de la République et le gouvernement, qui dirigeront le pays.

La Constitution protégera la liberté de parole, de réunion, de grève et de propriété.



Après des années de lutte, on savoure la victoire.

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

EN BREF

Grande-Bretagne
Chats sauvages

La police britannique estime qu'une douzaine de félins sauvages, y compris des panthères et des pumas, circulent librement dans la campagne. Ils se sont échappés de zoos ou de cirques.

États-Unis
Gare aux chutes

Un parachutiste a provoqué la chute d'un avion de tourisme en heurtant la queue de l'appareil au moment de sa descente. Les quatre passagers sont morts mais le parachutiste s'en est tiré.

États-Unis
Legoland

La compagnie danoise Lego a l'intention de construire un parc d'attractions tout en lego en Californie. Le parc, qui ouvrira en 1999, devrait créer 650 emplois.

États-Unis
Disneyland III

La compagnie Walt Disney ouvrira un 3e parc d'attractions aux États-Unis en 1998. Le thème sera l'histoire et la civilisation américaines.

États-Unis
Chinaland

La célèbre Grande muraille de Chine (6 760 km de long) est reproduite en miniature dans un nouveau parc d'attractions qui doit ouvrir ses portes le 19 décembre.

États-Unis
Adieu Michael!

La compagnie Pepsi a annulé le contrat de promotion qui l'unissait à Michael Jackson depuis neuf ans. Ce contrat devait rapporter entre sept et dix millions de dollars au chanteur.

Corée du Sud
La télé verte

Un Sud-Coréen affirme avoir inventé une télévision qui aide les plantes d'appartement à pousser et qui donne de l'énergie aux poissons rouges! Les rayons émis par la «biotélévision» imitent en effet les rayons du soleil.

Grande-Bretagne
Herbe à cochons

Des scientifiques de l'Université de Newcastle étudient la possibilité de créer une nouvelle race de cochons qui mangent de l'herbe! Ils pensent que ces cochons herbivores coûteraient moins cher à élever.

Les animaux de ferme à la casserole

Selon un récent rapport de l'Organisation des Nations unies (ONU), plus d'un tiers des quelque 4 000 espèces d'animaux domestiques dans le monde sont menacées de disparition.

Les 1 433 animaux menacés appartiennent à des vieilles races de vaches, cochons, moutons, etc. Ils ne sont plus assez nombreux pour se reproduire car les agriculteurs préfèrent les nouvelles races obtenues par croisement génétique.

Autrefois, les humains utilisaient des milliers de plantes différentes et une cinquantaine d'espèces animales pour se nourrir. Aujourd'hui, les fermiers ne produisent qu'une vingtaine de plantes et une douzaine d'animaux différents.

Par exemple, le blé introduit par les Européens a remplacé de nombreuses cultures qui nourrissaient autrefois les peuples d'Afrique et d'Amérique.

La solution congélation

Pour tenter de sauvegarder les animaux menacés de disparition, le zoo de San Diego, aux États-Unis, a mis en place une banque génétique.

Les cellules sexuelles de plus de 300 animaux sauvages y sont conservées par congélation à -196°C.

Pour donner naissance à un bébé, il suffirait théoriquement de réunir une cellule mâle (spermatozoïde) et une cellule femelle (ovule).

✷ Info-quiz

1) Combien d'espèces de plantes et d'animaux disparaissent chaque année?

Reponse page 4



Petits cochons deviendront-ils grands?

Cobayes nucléaires



Un film qui était resté secret pendant 40 ans prouve que des milliers de soldats ont été sacrifiés en Union soviétique pour tester les effets de la bombe atomique.

Le film montre un exercice militaire qui s'est déroulé en Russie en 1954. On a d'abord fait exploser une bombe atomique à trois kilomètres seulement du lieu où se trouvaient 45 000 soldats et des milliers de civils. Ensuite, on a demandé aux soldats de simuler un combat au milieu de la poussière radioactive et des flammes.

Cette expérience avait pour but de vérifier s'il est possible de se battre sur un terrain qui vient d'être dévasté par une bombe atomique. Il est certain que des milliers de soldats sont tombés malades ou sont morts à la suite de cette explosion.

L'Union soviétique n'était pas le seul pays à effectuer de telles expériences. Aux États-Unis, par exemple, on a effectué 235 tests nucléaires entre 1944 et 1962. On estime qu'au moins 200 000 soldats et experts civils ont été exposés à des radiations.

✷ Info-quiz

2) Qui sont Little Boy et Fatman?

Reponse page 4

Espions dans l'espace

Le gouvernement américain s'apprête à mettre sur le marché des photographies très détaillées prises par ses satellites espions.

Les satellites américains sont capables de photographier un objet de la taille d'une voiture à 650 km de distance. Cette technique intéresse beaucoup de pays qui aimeraient pouvoir espionner les activités militaires de leurs voisins.

Les Américains ont jusqu'à présent refusé de vendre leurs satellites espions aux pays demandeurs, comme l'Espagne, la Corée du Sud et les Émirats arabes unis. Ils ont trop peur que les satellites soient utilisés contre leurs propres intérêts.

Par contre, ils semblent disposés à vendre les photographies. Selon une récente étude, ce nouveau commerce pourrait rapporter un milliard de dollars et créer 30 000 emplois en quatre ans aux États-Unis.

Salle des satellites

ENFIN SEULS!

✷ Info-quiz

3) Combien y avait-il de satellites en fonctionnement en 1987?

Reponse page 4

La course aux trésors



Le gouvernement israélien a formé une équipe de 30 archéologues et 300 travailleurs pour fouiller activement la Cisjordanie avant qu'elle passe sous le contrôle des Palestiniens.

Cette région contient en effet beaucoup d'objets et de documents vieux de 2 000 ans ou plus. Il y a une cinquantaine d'années, on a même retrouvé des textes originaux de la Bible dans des grottes (les manuscrits de la mer Morte).

Les Israéliens espèrent faire d'autres découvertes importantes avant que la Cisjordanie passe sous le contrôle des Palestiniens dans quelques mois.



✷ Info-quiz

4) Combien y a-t-il d'espèces de poissons dans la mer Morte?

Reponse page 4

La mer n'est pas une poubelle

42 pays ont signé un accord le 11 novembre dernier à Londres pour interdire le déversement des déchets toxiques et radioactifs (nucléaires) dans la mer.

Cinq grands pays ont cependant refusé de signer le document: la Russie, la Grande-Bretagne, la France, la Chine et la Belgique.

Il y a quelques semaines, un bateau russe avait d'ailleurs déversé plus de 900 tonnes de déchets toxiques dans la mer du Japon.

Les Russes affirment qu'ils sont obligés d'agir ainsi parce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour construire des entrepots de stockage sur terre.

EN BREF

Canada

Enfants pauvres

Presque un enfant sur cinq est considéré comme pauvre au Canada, soit un total de 1,2 million de jeunes.

Canada

Déficit record

Le gouvernement fédéral a dépensé cette année 46 milliards de dollars de plus que ce qu'il a gagné (déficit budgétaire).

Canada

Femmes victimes

Selon un récent sondage, une femme canadienne sur deux a été agressée physiquement ou sexuellement au moins une fois durant sa vie adulte.

Ontario

Femme prêtre

Pour la première fois, l'Église anglicane du Canada a élu une femme prêtre. Il s'agit de Victoria Matthews, âgée de 39 ans.

Canada

Nature menacée

Des experts estiment que les rayons ultraviolets qui traversent la couche d'ozone menacent encore plus les animaux, les plantes et les produits agricoles que les humains. En effet, les éléments naturels n'ont aucun moyen de se protéger.

Québec

Moins de bébés

Malgré les primes versées par le gouvernement pour encourager les naissances, le nombre de nouveau-nés au Québec a baissé d'environ 5 % cette année.

Canada

Lourds impôts

Les impôts sur le revenu payés par les Canadiens ont augmenté en moyenne de 42 % entre 1986 et 1992.

Canada

Sexe précoce

Un récent sondage révèle que 12 % des filles et 16 % des garçons âgés de 15 à 19 ans ont eu leur première relation sexuelle avant l'âge de 15 ans.

Ontario

Sifflet sauveur

Une compagnie de Toronto a inventé un sifflet extrêmement puissant qui se porte au coup et permet aux parents de retrouver leur enfant s'il se perd.

ALENA: le mariage à trois

En principe, à partir du premier janvier, le Canada, les États-Unis et le Mexique formeront la zone de libre-échange la plus grande et la plus puissante du monde.

Les trois pays ont en effet adopté un Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui prévoit d'éliminer tous les tarifs douaniers au cours des 15 prochaines années. Autrement dit, ces pays n'auront plus le droit d'imposer de taxes sur les produits vendus par leurs partenaires de l'ALENA.

ALENA	Population (en millions d'habitants)	Richesse annuelle (en milliards de $)	Richesse annuelle par hab.
Canada	27	780	21 710 $
États-Unis	251,8	7 520	22 520 $
Mexique	91,3	506	4 186 $
Total	370	8806	____

✷ Info-quiz

5) Quelle est la deuxième plus grosse zone de libre-échange après l'ALENA?

Reponse page 4

L'ALENA ne changera probablement pas grand-chose au Canada. En effet, un accord de libre-échange a déjà été signé avec les États-Unis en 1989. Or, 85 % des ventes canadiennes à l'étranger vont aux États-Unis.

Dans certains secteurs, comme le textile, la concurrence mexicaine pourrait cependant menacer l'industrie canadienne. Les Mexicains produisent en effet moins cher parce que les salaires des travailleurs sont moins élevés.



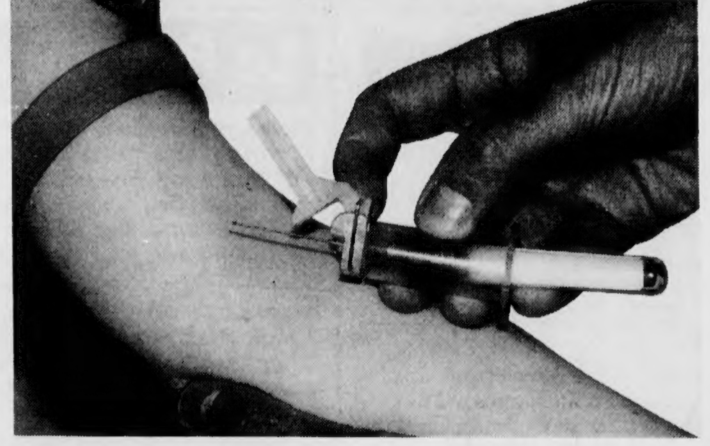
La transfusion sanguine à la loupe

Une enquête publique sur le système de transfusion de sang au Canada a été lancée le 22 novembre dernier.

L'enquête a deux objectifs:

1) Déterminer pour quelles raisons plus de 1 500 hémophiles canadiens ont été infectés par le virus du SIDA à la suite de transfusions sanguines entre 1980 et 1985.

2) Proposer une réforme du système de transfusion sanguine pour éviter qu'un tel drame se reproduise.



La Société canadienne d'hémophilie, qui représente les quelque 2 500 hémophiles du Canada, estime que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sont en partie responsables de la tragédie.

En effet, les gouvernements ont attendu jusqu'en novembre 1985 pour rendre obligatoire le chauffage du sang stocké. Cette technique permet d'éliminer les virus, y compris celui du SIDA.

✷ Info-quiz

6) Deux pays européens ont les mêmes problèmes que le Canada en matière de sang. Lesquels?

Reponse page 4

Besoin de sang

L'hémophilie est une maladie héréditaire transmise par les mères à leurs enfants mais qui frappe seulement les garçons.

Les hémophiles saignent abondamment à la moindre blessure parce que leur sang ne contient pas le Facteur 8 ou le Facteur 9 qui permettent au sang de se coaguler. Ils doivent donc subir régulièrement des transfusions de produits sanguins contenant ces Facteurs.

Trop jeunes pour fumer

L'Ontario et la Nouvelle-Écosse s'apprêtent à adopter une nouvelle loi pour réduire la consommation de tabac chez les jeunes.

La nouvelle loi fixera à 19 ans l'âge minimum pour pouvoir acheter des cigarettes. À l'heure actuelle, l'âge minimum est de 16 ans en Nouvelle-Écosse et 18 ans en Ontario.

De plus, les distributeurs de cigarettes seront interdits. En Ontario, les pharmacies n'auront même plus le droit de vendre du tabac.

L'objectif est d'empêcher les jeunes de prendre l'habitude de fumer.



Lucky Luke ne donne pas vraiment l'exemple, sauf dans ses films où la cigarette a été remplacée par un brin de paille.

✷ Info-quiz

7) Dans quelle province trouve-t-on le plus gros pourcentage de fumeurs?

Reponse page 4

Beavis et Butt-Head arrivent au Canada

Autre chose à déclarer?

ALLUMETTES

Les voyous du petit écran

Doit-on diffuser les aventures de Beavis et Butt-Head à la télévision canadienne? C'est la question que se posent depuis plusieurs semaines les responsables de la chaîne MuchMusic.

Il faut dire que Beavis et Butt-Head ne sont pas des personnages de dessins animés comme les autres. Il s'agit de deux adolescents américains qui passent leur temps à critiquer des vidéo-clips dans un langage particulièrement grossier. À côté d'eux, Bart Simpson a l'air d'un ange!

De plus, Beavis est un obsédé du feu (un pyromane). Aux États-Unis, deux incendies allumés ces dernières semaines par des enfants ont été attribués à la mauvaise influence du dessin animé. On comprend que MuchMusic se pose des questions!

Opinions



Dans notre édition du 5 novembre dernier, nous avons demandé à nos lecteurs s'ils pensent que les enfants ont le droit de choisir leur religion, même contre l'avis de leurs parents.

Voici l'opinion de Denise Grégoire, de Willow Bunch, en Saskatchewan.

«Je pense que les enfants devraient avoir le droit de choisir leur religion seulement à un certain âge. Les enfants plus jeunes sont trop influencés par leurs amis et la plupart ne sont pas assez informés pour faire une telle décision qui va les affecter pour le reste de leur vie».

Quelle imagination!

1. Le télécopieur (fax) a été inventé en:
A. 1924
B. 1964
C. 1974

2. Le Français Alain Gabriel Bouvier a inventé:
A. le fil à couper le beurre
B. le fil à couper le fromage
C. le fil à couper les enveloppes

3. L'autoradio a été inventé:
A. en 1922
B. en1932
C. en 1942

Quelle est cette invention?

4. Qu'est-ce que le theremin, l'ondioline et les ondes Martenot?
A. Des sifflets que seuls les animaux peuvent entendre.
B. Des instruments de musique qui ne sont plus utilisés.
C. Des radars utilisés sur les sous-marins.

5. Qu'est-ce qu'un compil Box (inventé en 1989)?
A. une boîte pour ranger les disques et les cassettes
B. Un système pour diffuser plusieurs disques lasers de suite
C. un studio d'enregistrement minature

6. Qui a inventé les jeans?
A. Oscar Levi-Strauss en 1853
B. Raymond Lee en 1912
C. Paul Wrangler en 1861

7. À l'origine, le mot «ordinateur» signifiait:
A. classeurs à touches
B. dieu qui met de l'ordre dans le monde
C. machine à tout faire

8. La chasse d'eau a été inventée en:
A. 1595
B. 1854
C. 1928

Le gagnant de la semaine

Le nom tiré au sort cette semaine est celui d' **Agatha Ryan**, de Manuels, à Terre-Neuve.

Elle gagne un tee-shirt et une casquette du **Jounal des jeunes.**

Bravo !

✷ Info-quiz

1) Une centaine.
2) Ce sont les surnoms des deux bombes atomiques américaines qui furent lancées sur Hiroshima et Nagasaki (Japon) en août 945.
3) 337.
4) Aucune. La composition chimique de l'eau, extrêmement salée, interdit la vie.
5) La Communauté économique européenne (CEE).
6) La France et l'Allemagne.
7) Au Québec (33 %).

Réponses

Inventions: 1-A; 2-C; 3-A; 4-B; 5-C; 6-A; 7-B; 8-A.
Photo: il s'agit d'un cochon d'Inde dressé pour servir de perruque!
Trouvetout: Titi Sonier ne pouvait pas se perdre dans le bois avec ses traces imprimées dans la neige fraîche et pas un brin de vent pour les effacer. Il a donc probalement inventé cette histoire.

Les enquêtes de Trouvetout

un pyromane en raquettes



Mon vieux copain Manu Lité, l'inspecteur de police, était de mauvaise humeur aujourd'hui. Non seulement parce que l'hiver arrive (il a horreur du froid), mais aussi parce qu'il avait une enquête à faire sur un incendie criminel (pourtant, ça devrait le réchauffer!)

En tout cas, je l'ai accompagné pendant quelques heures, histoire de lui remonter le moral. On a commencé par interroger un pyromane bien connu, Titi Sonier, qui a déjà fait flamber une demi-douzaine de maisons! Mon Titi était en train de réparer ses raquettes de neige, comme si de rien n'était.

«Hier? J'ai passé toute la journée dans le bois. Quand j'ai vu la belle neige qui était tombée pendant la nuit, et quand la météo a annoncé qu'il n'y aurait pas un poil de vent, je me suis dit que c'était l'occasion idéal d'essayer mes nouvelles raquettes.

Malheureusement, je me suis perdu en plein bois. J'ai mis des heures à retrouver mon chemin. C'est pour ça que j'ai été absent toute la journée.»

Je me retourne vers Manu, qui se gratte la tête, et je lui dit: si j'étais toi, j'emmenerais ce bonhomme au commissariat. Je crois bien que c'est lui le coupable.

Pourquoi?

Le Prix du Journal des jeunes 1993

Plusieurs Canadiens et Canadiennes se sont distingué(e)s cette année sur la scène nationale et internationale dans des domaines variés: sport, culture, politique, etc. Le Journal des jeunes se propose de rendre hommage à l'une de ces personnalités en demandant à ses lecteurs de choisir un(e) lauréat(e). Le (la) candidat(e) qui recueillera le plus de voix recevra le Prix du Journal des jeunes 1993. Un certificat portant la signature de tous les lecteurs ayant voté en sa faveur lui sera envoyé.

Voici les cinq candidat(e)s sélectionné(e)s par Le Journal des jeunes.

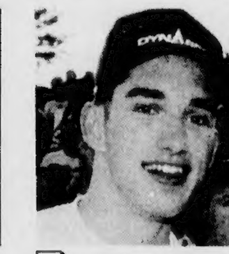
Coche une des cases en indiquant les raisons de ton choix en une ou deux phrases.

N.B: la dernière case te permet de voter pour une autre personnalité de ton choix.

Envoie ce bulletin avant le **jeudi 23 décembre 1993** à l'adresse suivante:
Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface, (MB), R2H 3G9.
Fax: (204) 231-1998.



☐ **Jean Chrétien**
Après neuf ans dans l'opposition, le chef du Parti libéral est devenu le nouveau premier ministre du Canada.



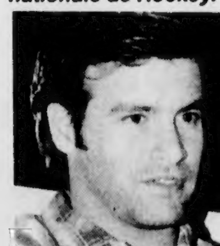
☐ **Alexandre Daigle**
Recruté par les Sénateurs d'Ottawa à 19 ans, il est le joueur vedette de la Ligue nationale de Hockey.



☐ **Roy Dupuis**
Après le succès des Filles de Caleb, tous les producteurs de télévision et de théâtre s'arrachent le beau Roy.



☐ **Virginie Larivière**
Grâce à la pétition qu'elle a fait circuler dans tout le pays, la violence à la télévision va enfin diminuer.





☐ **Roch Voisine**
Après avoir conquis le Canada et la France, le chanteur se lance à la conquête du marché anglais.

?

☐ **Autre choix**
Inscrire le nom: ____________

Raisons du choix: ____________________

____

Ta signature: